

ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

BACCALAURÉAT

NOR : MENE000281N
RLR : 544-0aNOTE DE SERVICE N° 2000-019
DU 9-2-2000MEN
DESCO A3

Dates et horaires des épreuves de l'option internationale du baccalauréat - session 2000

*Texte adressé aux recteurs d'académie; au directeur
du service interacadémique des examens et concours
d'Ile-de-France*

I - Épreuves spécifiques

Les dates des épreuves spécifiques de l'option internationale du baccalauréat - session 2000 pour les centres situés en France et à l'étranger, sont fixées :

- au mardi 6 juin 2000 de 8 heures à 12 heures pour l'épreuve de langue-littérature de la section ;

- au jeudi 8 juin 2000 de 8 heures à 12 heures pour l'épreuve d'histoire-géographie.

Les centres des États-Unis d'Amérique, du Maroc et de la Tunisie composeront aux dates fixées par leur académie de rattachement.

II - Épreuves communes

Les autres épreuves communes au baccalauréat général - session normale et session de remplacement - auront lieu :

- pour les centres situés en France, aux mêmes dates et horaires que ceux fixés par la note de service n° 99-214 du 28 décembre 1999 (B.O. n° 1 du 6 janvier 2000) ;

- pour les centres situés à l'étranger, aux dates et horaires fixés par la note de service n° 2000-007 du 13 janvier 2000 (B.O. n° 3 du 20 janvier 2000) relative à l'organisation du baccalauréat dans les centres ouverts à l'étranger.

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et par délégation,

Le directeur de l'enseignement scolaire
Daniel BANCEL

P ERSONNELS

AVANCEMENT

NOR : MENA0000321A
RLR : 631-1

ARRÊTÉ DU 9-2-2000

MEN
DPATE B2

Inscription à la hors-classe du corps des IA-IPR

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie en date du

9 février 2000, les arrêtés en date du 15 février 1999, portant inscription à la hors-classe du corps des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux au titre des années 1998 et 1999, sont annulés.

CONCOURS

NOR : MENP0000186A
à NOR : MENP0000199AARRÊTÉS DU 25-1-2000
JO DU 26-1-2000 ET 27-1-2000MEN - DPE
FPP

Personnels enseignants d'éducation et d'orientation

Arrêté du 25-1-2000
JO du 26-1-2000
NOR : MENP0000189A
RLR : 822-5c

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie en date

du 25 janvier 2000, le nombre total de postes offerts, au titre de l'année 2000, aux concours externe et interne de recrutement de professeurs stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET) fixé à 840 au concours externe, à 235 au concours interne, est réparti entre les sections et, éventuellement, les options indiquées ci-après :

CAPET EXTERNE

| SECTIONS ET DISCIPLINES | POSTES |
|--|--------|
| Technologie | 240 |
| Génie civil : | |
| - structures et ouvrages | 30 |
| - équipements techniques et énergie | 14 |
| Génie mécanique : | |
| - construction | 45 |
| - productique | 60 |
| Génie électrique : | |
| - électronique | 20 |
| - électrotechnique | 55 |
| - informatique et télématique | 15 |
| Arts appliqués | 27 |
| Biotechnologies : | |
| - génie biologique | 40 |
| - santé environnement | 4 |
| Sciences et techniques médico-sociales | 30 |

| CAPET EXTERNE (suite) | |
|--|--------|
| SECTIONS ET DISCIPLINES | POSTES |
| Économie et gestion : | |
| - administrative | 60 |
| - comptable | 75 |
| - commerciale | 60 |
| Économie : | |
| - informatique et gestion | 20 |
| Hôtellerie : | |
| - technique de production culinaire | 17 |
| - techniques de service et d'accueil | 18 |
| - tourisme | 10 |
| CAPET INTERNE | |
| SECTIONS ET DISCIPLINES | POSTES |
| Technologie | 75 |
| Génie industriel : | |
| - structures métalliques | 6 |
| Génie civil : | |
| - structures et ouvrages | 6 |
| - équipements techniques et énergie | 4 |
| Génie mécanique : | |
| - construction | 6 |
| - productique | 12 |
| Génie électrique : | |
| - électronique | 7 |
| - électrotechnique | 13 |
| Arts appliqués | 6 |
| Biotechnologies : | |
| génie biologique | 6 |
| Sciences et techniques médico-sociales | 13 |
| Économie et gestion | |
| - administrative | 19 |
| - comptable | 22 |
| - commerciale | 18 |
| Économie : | |
| - informatique et gestion | 6 |
| Hôtellerie : | |
| - technique de production | 5 |
| - technique de service et d'accueil | 6 |
| - tourisme | 5 |

Arrêté du 25-1-2000

JO du 26-1-2000

NOR : MENP0000193A

RLR : 822-3; 822-5c

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et du ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation en date du 25

janvier 2000, le nombre de postes offerts aux concours de recrutement de professeurs certifiés stagiaires ouverts au titre de la session de 2000 est fixé ainsi qu'il suit:

Pour les concours de recrutement de professeurs certifiés stagiaires exerçant dans les disciplines d'enseignement général:

- concours externe de recrutement de profes-

seurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES): 6925 postes,

- concours interne de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES): 1 015 postes,

Pour les concours de recrutement de professeurs certifiés stagiaires exerçant dans les disciplines d'enseignement technique:

- concours externe de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET): 840 postes,
- concours interne de recrutement de profes-

seurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET): 235 postes.

Arrêté du 25 janvier 2000

JO du 27 janvier 2000

NOR : MENP0000186A

RLR : 820-2

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie en date du 25 janvier 2000, le nombre total de postes offerts, au titre de l'année 2000 aux concours externe et interne de recrutement de professeurs agrégés stagiaires de l'enseignement du second degré fixé à 1950 au concours externe et 900 au concours interne, est réparti entre les sections et, éventuellement, les options indiquées ci-après:

| AGRÉGATION EXTERNE | |
|---|--------|
| SECTIONS ET DISCIPLINES | POSTES |
| Philosophie | 80 |
| Lettres classiques | 70 |
| Grammaire | 10 |
| Lettres modernes | 130 |
| Langues vivantes étrangères : | |
| - allemand | 53 |
| - anglais | 145 |
| - arabe | 10 |
| - langue et culture chinoises | 4 |
| - espagnol | 75 |
| - hébreu | 1 |
| - italien | 15 |
| - langue et culture japonaises | 4 |
| - néerlandais | 1 |
| - polonais | 1 |
| - portugais | 2 |
| - russe | 2 |
| Histoire | 117 |
| Géographie | 35 |
| Sciences économiques et sociales | 27 |
| Mathématiques | 300 |
| Sciences physiques : | |
| - option physique | 150 |
| - option chimie | 58 |
| - option procédés physico-chimiques | 15 |
| - option physique et électricité appliquées | 38 |
| Sciences de la vie et de la Terre | 160 |

| AGRÉGATION EXTERNE (suite) | |
|---|--------|
| SECTIONS ET DISCIPLINES | POSTES |
| Éducation musicale et chant choral | 32 |
| Arts : | |
| - option A, arts plastiques | 26 |
| - option B, arts appliqués | 10 |
| Éducation physique et sportive | 40 |
| Génie civil | |
| - option A, structures et ouvrages | 23 |
| - option B, équipements technique et énergie | 10 |
| Mécanique | 61 |
| Génie mécanique | 52 |
| Génie électrique : | |
| - électronique et informatique | 20 |
| - électrotechnique et électronique | 27 |
| Biochimie-génie biologique | 16 |
| Économie et gestion | |
| - option A, économie et gestion administrative | 28 |
| - option B, économie et gestion comptable et financière | 55 |
| - option C, économie et gestion commerciale | 40 |
| - option D, économie, informatique et gestion | 7 |

| AGRÉGATION INTERNE | |
|-----------------------------------|--------|
| SECTIONS ET DISCIPLINES | POSTES |
| Philosophie | 18 |
| Lettres classiques | 38 |
| Lettres modernes | 112 |
| Langues vivantes étrangères : | |
| - allemand | 32 |
| - anglais | 62 |
| - arabe | 2 |
| - langues et cultures chinoises | 1 |
| - espagnol | 36 |
| - hébreu | 1 |
| - italien | 8 |
| - portugais | 2 |
| - russe | 2 |
| Histoire-géographie | 98 |
| Sciences économiques et sociales | 12 |
| Mathématiques | 130 |
| Sciences physiques | |
| - physique-chimie | 50 |
| - physique et physique appliquée | 11 |
| Sciences de la vie et de la Terre | 46 |
| Éducation musicale | 16 |
| Arts : | |
| - option A, arts plastiques | 20 |

| AGRÉGATION INTERNE (suite) | |
|--------------------------------|--------|
| SECTIONS ET DISCIPLINES | POSTES |
| Éducation physique et sportive | 114 |
| Mécanique | 10 |
| Génie mécanique | 13 |
| Génie électrique | 14 |
| Biochimie-génie biologique | 6 |
| Économie et gestion | 46 |

Arrêté du 25-1-2000

JO du 25-1-2000

NOR : MENP0000187A

RLR : 822-3

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie en date du 25 janvier 2000, le nombre total des postes

offerts, au titre de l'année 2000, aux concours externe et interne de recrutement de professeurs stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES), fixé à 6925 au concours externe, à 1015 au concours interne, est réparti entre les sections indiquées ci-après:

| CAPES EXTERNE | |
|------------------------------------|--------|
| SECTIONS ET DISCIPLINES | POSTES |
| Documentation | 160 |
| Philosophie | 50 |
| Lettres classiques | 320 |
| Lettres modernes | 1030 |
| Langues vivantes étrangères : | |
| - allemand | 175 |
| - anglais | 1050 |
| - arabe | 12 |
| - chinois | 3 |
| - espagnol | 650 |
| - italien | 50 |
| - portugais | 3 |
| - russe | 3 |
| Langues régionales : | |
| - basque | 2 |
| - breton | 4 |
| - catalan | 2 |
| - occitan-langue d'oc | 15 |
| Langue corse | 3 |
| Tahitien-français | 3 |
| Histoire et géographie | 775 |
| Sciences économiques et sociales | 50 |
| Mathématiques | 890 |
| Physique et chimie | 620 |
| Physique et électricité appliquée | 65 |
| Sciences de la vie et de la terre | 650 |
| Éducation musicale et chant choral | 230 |
| Arts plastiques | 110 |

| CAPES INTERNE | |
|------------------------------------|--------|
| SECTIONS ET DISCIPLINES | POSTES |
| Documentation | 50 |
| Philosophie | 30 |
| Lettres classiques | 7 |
| Lettres modernes | 215 |
| Langues vivantes étrangères : | |
| - allemand | 30 |
| - anglais | 200 |
| - arabe | 1 |
| - chinois | 1 |
| - espagnol | 83 |
| - hébreu | 1 |
| - italien | 20 |
| - portugais | 1 |
| - russe | 2 |
| - Langues régionales : | |
| - basque | 1 |
| - breton | 1 |
| - occitan-langue d'oc | 1 |
| - catalan | 1 |
| Langue corse | 1 |
| Tahitien-français | 2 |
| Histoire et géographie | 74 |
| Sciences économiques et sociales | 20 |
| Mathématiques | 106 |
| Physique et chimie | 22 |
| Physique et électricité appliquée | 7 |
| Sciences de la vie et de la Terre | 84 |
| Éducation musicale et chant choral | 22 |
| Arts plastiques | 32 |

Arrêté du 25-1-2000

JO du 27-1-2000

NOR : MENP0000188A

RLR : 824-1d

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, en date du 25 janvier 2000, le nombre total de postes

offerts, au titre de l'année 2000, aux concours externe et interne d'accès au deuxième grade du corps des professeurs de lycée professionnel fixé à 2200 au concours externe, à 700 au concours interne, est réparti entre les sections et, éventuellement, les options, indiquées ci-après :

| PLP2 EXTERNE | |
|----------------------------------|--------|
| SECTIONS ET DISCIPLINES | POSTES |
| Lettres-histoire | 315 |
| Langues vivantes-lettres | |
| - allemand-lettres | 17 |
| - anglais-lettres | 255 |
| - espagnol-lettres | 30 |
| Mathématiques-sciences physiques | 325 |

| PLP2 EXTERNE (suite) | |
|---|--------|
| SECTIONS ET DISCIPLINES | POSTES |
| Génie industriel : | |
| - bois | 25 |
| - matériaux souples | 30 |
| - structures métalliques | 35 |
| - carrosserie | 10 |
| - plastiques et composites | 8 |
| Génie chimique | 10 |
| Génie civil : | |
| - construction et économie | 35 |
| - construction et réalisation | 40 |
| - équipements technique et énergie | 35 |
| Génie mécanique : | |
| - construction | 90 |
| - productique | 60 |
| - maintenance | 30 |
| - maintenance des systèmes mécaniques automatisés | 35 |
| Génie électrique : | |
| - électronique | 50 |
| - électrotechnique | 90 |
| Arts appliqués | 75 |
| Biotechnologies : | |
| - génie biologique | 2 |
| - santé environnement | 100 |
| Sciences et techniques médico-sociales | 30 |
| Communication administrative bureautique | 75 |
| Comptabilité et bureautique | 120 |
| Vente | 110 |
| Hôtellerie : | |
| - organisation et production culinaire | 30 |
| - service et commercialisation | 40 |
| Ebenisterie | 15 |
| Entretien des articles textiles | 6 |
| Peinture - revêtements | 19 |
| Conducteurs routiers | 22 |
| Coiffure | 15 |
| Pâtisserie | 16 |

| PLP2 INTERNE | |
|--------------------------|--------|
| SECTIONS ET DISCIPLINES | POSTES |
| Lettres-histoire | 56 |
| Langues vivantes-lettres | |
| - allemand-lettres | 4 |
| - anglais-lettres | 34 |
| - espagnol-lettres | 5 |

| PLP2 INTERNE (suite) | |
|---|--------|
| SECTIONS ET DISCIPLINES | POSTES |
| Mathématiques-sciences physiques | 63 |
| Génie industriel : | |
| - bois | 19 |
| - matériaux souples | 10 |
| - structures métalliques | 20 |
| - carrosserie | 7 |
| Génie chimique | 3 |
| Génie civil : | |
| - construction et économie | 13 |
| - construction et réalisation | 13 |
| - équipements techniques et énergie | 12 |
| Génie mécanique : | |
| - construction | 20 |
| - productique | 16 |
| - maintenance | 35 |
| Génie mécanique : | |
| - maintenance des systèmes mécaniques automatisés | 20 |
| Génie électrique : | |
| - électronique | 4 |
| - électrotechnique | 40 |
| Arts appliqués | 16 |
| Biotechnologies : | |
| - santé environnement | 80 |
| Sciences et techniques médico-sociales | 9 |
| Communication administrative bureautique | 30 |
| Comptabilité et bureautique | 41 |
| Vente | 25 |
| Hôtellerie : | |
| - organisation et production culinaire | 25 |
| - services et commercialisation | 20 |
| Ébénisterie | 8 |
| Entretien des articles textiles | 6 |
| Peinture-revêtements | 16 |
| Conducteurs routiers | 16 |
| Coiffure | 7 |
| Pâtisserie | 7 |

Arrêté du 25-1-2000

JO du 27-1-2000

NOR : MENP0000190A

RLR : 824-1b

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie en date du 25 janvier 2000, le nombre total

de places offertes, au titre de l'année 2000, au concours d'entrée en cycle préparatoire au concours interne d'accès au deuxième grade du corps des professeurs de lycée professionnel fixé à 100, est réparti entre les sections et, éventuellement, les options, indiquées ci-après :

| SECTIONS ET DISCIPLINES | POSTES |
|---|--------|
| Génie industriel : | |
| - bois | 22 |
| - structures métalliques | 8 |
| - construction et réalisation en carrosserie | 12 |
| Génie civil : | |
| - construction et réalisation | 19 |
| - équipements techniques et énergie | 11 |
| Génie mécanique : | |
| - construction | 10 |
| - maintenance des véhicules, machines agricoles et engins de chantier | 18 |

Arrêté du 25-1-2000

JO du 27-1-2000

NOR : MENP0000191A

RLR : 822-6; 824-1d

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie en date du 25 janvier 2000, le nombre total des postes offerts, au titre de l'année 2000, aux concours réservés de recrutement de certains

professeurs certifiés exerçant dans les disciplines d'enseignement général fixé à 1325, aux concours réservés de recrutement de professeurs certifiés stagiaires exerçant dans les disciplines d'enseignement technique fixé à 250 et aux concours réservés de recrutement de professeurs de lycée professionnel du deuxième grade fixé à 1060, est réparti entre les sections indiquées ci-après:

| CAPES | |
|-------------------------------|--------|
| SECTIONS ET DISCIPLINES | POSTES |
| Documentation | 60 |
| Philosophie | 20 |
| Lettres classiques | 16 |
| Lettres modernes | 130 |
| Langues vivantes étrangères : | |
| - allemand | 68 |
| - anglais | 305 |
| - arabe | 2 |
| - chinois | 2 |
| - espagnol | 150 |
| - hébreu | 2 |
| - italien | 19 |
| - néerlandais | 1 |
| - portugais | 2 |
| - russe | 2 |
| Langues régionales : | |
| - basque | 1 |
| - breton | 2 |
| - catalan | 1 |
| - occitan-langue d'oc | 2 |
| - langue corse | 1 |

| CAPES (suite) | |
|-----------------------------------|--------|
| SECTIONS ET DISCIPLINES | POSTES |
| Histoire-géographie | 126 |
| Sciences économiques et sociales | 16 |
| Mathématiques | 115 |
| Physique et chimie | 53 |
| Physique et électricité appliquée | 8 |
| Sciences de la vie et de la Terre | 75 |
| Éducation musicale | 71 |
| Arts plastiques | 22 |
| Sections diverses : | |
| - danois | 1 |
| - grec moderne | 1 |
| - japonais | 4 |
| - vietnamien | 1 |
| - langue turque | 2 |
| - suédois | 1 |
| Enseignement religieux catholique | 35 |
| Enseignement religieux protestant | 8 |

| CAPET | |
|--|--------|
| SECTIONS ET DISCIPLINES | POSTES |
| Technologie | 70 |
| Génie industriel : | |
| - bois | 2 |
| - matériaux souples | 2 |
| - verre et céramique | 1 |
| - structures métalliques | 1 |
| - plastiques et composites | 1 |
| Génie civil : | |
| - structures et ouvrages | 6 |
| - équipements techniques et énergie | 3 |
| Génie mécanique : | |
| - construction | 12 |
| - productique | 5 |
| - maintenance | 1 |
| Génie électrique : | |
| - électronique | 4 |
| -électrotechnique | 10 |
| - informatique et télématique | 1 |
| Industries graphiques | 3 |
| Arts appliqués | 5 |
| Biotechnologies : | |
| - génie biologique | 10 |
| - santé environnement | 1 |
| Sciences et techniques médico-sociales | 19 |

| CAPET | |
|--------------------------------------|--------|
| SECTIONS ET DISCIPLINES | POSTES |
| Économie et gestion : | |
| - administrative | 28 |
| - comptable | 18 |
| - commerciale | 18 |
| - informatique et gestion | 5 |
| Hôtellerie : | |
| - technique culinaire | 2 |
| - techniques de service et d'accueil | 3 |
| - tourisme | 3 |
| Génie industriel : | |
| - matériaux moulés | 1 |
| Génie chimique | 1 |
| Génie : | |
| - métiers de l'eau | 1 |
| Génie optique | 2 |
| Génie mécanique : | |
| - microtechniques | 2 |
| Audiovisuel | 4 |
| Imagerie médicale | 1 |
| Horticulture | 2 |
| Techniques hospitalières | 1 |
| Esthétique, cosmétique | 1 |

| PLP2 | |
|-------------------------------------|--------|
| SECTIONS ET DISCIPLINES | POSTES |
| Lettres-histoire | 95 |
| Allemand-lettres | 11 |
| Anglais-lettres | 90 |
| Espagnol-lettres | 11 |
| Mathématiques et sciences physiques | 110 |
| Génie industriel : | |
| - bois | 8 |
| - matériaux souples | 10 |
| - structures métalliques | 6 |
| - carrosserie | 4 |
| - plastiques et composites | 1 |
| Génie chimique | 4 |
| Génie civil : | |
| - construction et économie | 17 |
| - construction et réalisation | 9 |
| - équipements techniques et énergie | 11 |

| PLP2 (suite) | |
|---|--------|
| SECTIONS ET DISCIPLINES | POSTES |
| Génie mécanique : | |
| - construction | 16 |
| - productique | 8 |
| - maintenance | 6 |
| - maintenance des systèmes mécaniques automatisés | 8 |
| Génie électrique : | |
| - électronique | 11 |
| - électrotechnique | 53 |
| Arts appliqués | 25 |
| Biotechnologies : | |
| - génie biologique | 2 |
| - santé environnement | 82 |
| Sciences et techniques médico-sociales | 21 |
| Communication administrative et bureautique | 39 |
| Comptabilité et bureautique | 60 |
| Vente | 50 |
| Hôtellerie : | |
| - organisation et production culinaire | 6 |
| - services et commercialisation | 11 |
| Génie industriel : | |
| - verre et céramique | 2 |
| Génie : | |
| - métiers de l'eau | 3 |
| Génie optique | 4 |
| Génie mécanique : | |
| - microtechniques | 4 |
| Audiovisuel | 3 |
| Industries graphiques | 6 |
| Horticulture | 15 |
| Esthétique, cosmétique | 12 |
| Génie industriel : | |
| - ébénisterie | 17 |
| - maintenance artisanale des articles textiles | 8 |
| - maintenance industrielle des articles textiles | 1 |
| - broderie | 2 |
| - tapisserie couture-décor | 5 |
| - tapisserie garniture-décor | 7 |
| - maroquinerie | 2 |
| - cordonnerie | 1 |
| - fourrure | 1 |
| - sellier-garnisseur | 1 |
| - mode et chapellerie | 1 |

| PLP2 (suite) | |
|---|--------|
| SECTIONS ET DISCIPLINES | POSTES |
| Génie industriel (suite) : | |
| - fleurs et plumes | 1 |
| - techni-verriers | 4 |
| - verrerie scientifique | 1 |
| - enseignes lumineuses | 1 |
| - fonderie | 3 |
| - forge et estampage | 1 |
| Génie civil : | |
| - plâtrerie | 5 |
| - couverture | 5 |
| - tailleur de pierres | 3 |
| - carrelage-mosaïque | 10 |
| - peinture-revêtements | 35 |
| Génie mécanique : | |
| - modelage mécanique | 2 |
| - cycles et motocycles | 5 |
| - outillage | 3 |
| - décolletage | 1 |
| - industries papetières | 1 |
| Métiers d'art : | |
| - arts du bois | 6 |
| - doreur ornementaliste | 1 |
| - marquetterie | 1 |
| - sculpteur | 1 |
| - tourneur sur bois | 1 |
| - ébénisterie d'art | 4 |
| - arts du métal | 2 |
| - bijouterie | 3 |
| - ferronnerie d'art | 2 |
| - arts du feu | 3 |
| - staff | 2 |
| - arts du livre | 3 |
| - reliure main | 1 |
| - costumier de théâtre | 2 |
| - gravure ciselure | 1 |
| Métiers de l'alimentation : | |
| - boulangerie | 1 |
| - pâtisserie | 9 |
| - charcuterie | 1 |
| - boucherie | 1 |
| - poissonnerie | 1 |
| Autres spécialités : | |
| - conducteurs routiers | 22 |
| - conducteurs d'engins: travaux publics | 5 |

| PLP2 (suite) | |
|----------------------------------|--------|
| SECTIONS ET DISCIPLINES | POSTES |
| Autres spécialités (suite) : | |
| - navigation fluviale et rhénane | 1 |
| - vannerie | 1 |
| - fleuriste | 3 |
| - biotechnologies de la mer | 1 |
| - coiffure | 16 |
| - prothèse dentaire | 4 |

Arrêté du 25-1-2000

JO DU 27-1-2000

NOR : MENP0000192A

RLR : 820-0

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et du ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation en date du 25 janvier 2000, le nombre de postes offerts, au titre de la session 2000, aux concours de recrutement de professeurs agrégés stagiaires de l'enseignement du second degré (agrégation) est fixé ainsi qu'il suit:

- concours externe: 1950 postes,
- concours interne: 900 postes.

Arrêté du 25-1-2000

JO du 27-1-2000

NOR : MENNP0000194A

RLR : 913-2

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et du ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation en date du 25 janvier 2000, le nombre de postes offerts aux concours de recrutement de professeurs d'éducation physique et sportive stagiaires ouverts au titre de la session de 2000 est fixé ainsi qu'il suit:

- concours externe de recrutement de professeurs d'éducation physique et sportive stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (CAPEPS): 1050 postes,
- concours interne de recrutement de professeurs d'éducation physique et sportive stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (CAPEPS): 220 postes.

Arrêté du 25 janvier 2000

JO DU 27-1-2000

NOR : MENP0000195A

RLR : 824-1d

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et du ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation en date du 25 janvier 2000, le nombre de postes offerts aux concours de recrutement de professeurs de lycée professionnel de deuxième grade stagiaires au titre de la session de 2000 est fixé ainsi qu'il suit:

- concours externe de recrutement de professeurs de lycée professionnel du deuxième grade stagiaires (CAPLP2): 2200 postes,
- concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel du deuxième grade stagiaires (CAPLP2): 700 postes.

Arrêté du 25-1-2000

JO du 27-1-2000

NOR : MENP0000196A

RLR : 830-0

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et du ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation en date du 25 janvier 2000, le nombre de postes offerts aux concours de recrutement de conseillers principaux d'éducation stagiaires ouverts au titre de la session de 2000 est fixé ainsi qu'il suit:

- concours externe de recrutement de conseillers principaux d'éducation stagiaires: 470 postes,
- concours interne de recrutement de conseillers principaux d'éducation stagiaires: 140 postes.

Arrêté du 25-1-2000
JO du 27-1-2000
NOR : MENP0000197A
RLR : 625-0b

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et du ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation en date du 25 janvier 2000, le nombre de postes offerts aux concours de recrutement de conseillers d'orientation-psychologues stagiaires ouverts au titre de la session de 2000 est fixé ainsi qu'il suit :

- concours externe de recrutement de conseillers d'orientation-psychologues stagiaires : 155 postes,
- concours interne de recrutement de conseillers d'orientation-psychologues stagiaires : 30 postes.

Arrêté du 25-1-2000
JO du 27-1-2000
NOR : MENP0000198A
RLR : 824-1d

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et du ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation en date du 25 janvier 2000, le nombre de postes offerts au concours d'entrée en cycle préparatoire au concours interne d'accès au deuxième grade du corps des professeurs de lycée professionnel ouvert au titre de la session de 2000 est fixé à 100.

Arrêté du 25-1-2000
JO du 27-1-2000
NOR : MENP0000199A
RLR : 822-6; 824-1d; 830-0; 625-0b; 913-4

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, du ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation en date du 25 janvier 2000, le nombre de postes offerts, au titre de la session de 2000, aux concours réservés de recrutement de professeurs certifiés stagiaires, de professeurs d'éducation physique et sportive stagiaires, de professeurs de lycée professionnel de deuxième grade stagiaires, de conseillers principaux d'éducation stagiaires et de conseillers d'orientation-psychologues stagiaires est fixé ainsi qu'il suit :

- concours réservé de recrutement de professeurs certifiés stagiaires exerçant dans les disciplines d'enseignement général: 1325 postes.
- concours réservé de recrutement de professeurs certifiés stagiaires exerçant dans les disciplines d'enseignement technique: 250 postes.
- concours réservé de recrutement de professeurs d'éducation physique et sportive stagiaires : 100 postes.
- concours réservé de recrutement de professeurs de lycée professionnel du deuxième grade stagiaires : 1060 postes.
- concours réservé de recrutement de conseillers principaux d'éducation stagiaires: 210 postes.
- concours réservé de recrutement de conseillers d'orientation-psychologues stagiaires : 55 postes.

| | | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|--|---------------------|
| ENSEIGNEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT | NOR : MENF0000053A RLR : 531-7 | ARRÊTÉ DU 25-1-2000 JO DU 26-1-2000 | MEN - DAF D1 ECO |
|------------------------------------|-----------------------------------|--|---------------------|

Nombre de postes aux concours d'accès aux échelles de rémunération des professeurs du second degré - année 2000

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie en date du 25 janvier 2000, au titre de

l'année 2000, le nombre des maîtres et documentalistes des établissements d'enseignement privés sous contrat susceptibles d'accéder aux échelles de rémunération de professeur du second degré par la voie des concours d'accès aux échelles de rémunération (CAER) est fixé à :

- 150 pour le concours correspondant au concours interne donnant accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés ;
- 1 735 pour le concours correspondant au

concours interne donnant accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés ;
- 154 pour le concours correspondant au concours interne donnant accès à l'échelle de rémunération des professeurs d'éducation

physique et sportive ;
- 461 pour le concours correspondant au concours interne donnant accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel du deuxième grade.

ENSEIGNEMENT PRIVÉ
SOUS CONTRAT

NOR : MENF0000054A
RLR : 531-7

ARFRÈTE DU 25-1-2000
JO DU 26-1-2000

MEN
DAF D1

Répartition des postes aux concours d'accès aux échelles de rémunération des professeurs du second degré - année 2000

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie en date du 25 janvier 2000 :

Le nombre de maîtres et documentalistes susceptibles d'accéder au concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés dans les disciplines correspondant aux sections de l'agrégation est fixé à 150. Ce nombre est réparti entre les sections et options de ce concours ainsi qu'il est précisé dans le tableau annexé au présent arrêté.

Le nombre de maîtres et documentalistes susceptibles d'accéder au concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés dans les disciplines correspondant aux sections du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, est fixé à

1 461. Ce nombre est réparti entre les sections et options des concours ainsi qu'il est précisé dans le tableau annexé au présent arrêté.

Le nombre de maîtres et documentalistes susceptibles d'accéder au concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés dans les disciplines correspondant aux sections du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique, est fixé à 274. Ce nombre est réparti entre les sections et options des concours ainsi qu'il est précisé dans le tableau annexé au présent arrêté.

Le nombre de maîtres et documentalistes susceptibles d'accéder au concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs d'éducation physique et sportive est fixé à 154. Le nombre de maîtres et documentalistes susceptibles d'accéder au concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel du deuxième grade, est fixé à 461. Ce nombre est réparti entre les sections et options des concours ainsi qu'il est précisé dans le tableau annexé au présent arrêté.

Annexe

RÉPARTITION DES CONTRATS OFFERTS AUX LAURÉATS DES CAER-AGRÉGATION - SESSION 2000

| DISCIPLINES | RÉPARTITIONS FINALES |
|---|-------------------------|
| Philosophie | 6 |
| Lettres classiques | 5 |
| Lettres modernes | 19 |
| Histoire-géographie | 9 |
| Sciences économiques et sociales | 3 |
| Allemand | 3 |
| Anglais | 10 |
| Arabe | 1 |
| Langues et cultures chinoises | 1 |
| Espagnol | 4 |
| Hébreu | 1 |
| Italien | 1 |
| Portugais | 1 |
| Russe | 1 |
| Mathématiques | 27 |
| Sciences physiques : | |
| - option physique et chimie | 8 |
| - option physique et physique appliquée | 3 |
| Sciences de la vie et de la Terre | 11 |
| Biochimie-génie biologique | 1 |
| Mécanique | 2 |
| Génie électrique | 3 |
| Génie mécanique | 3 |
| Économie et gestion | 12 |
| Éducation musicale et chant choral | 1 |
| Arts : | |
| - option A : arts plastiques | 3 |
| Éducation physique et sportive | 11 |
| TOTAL CAER-AGRÉGATION | 150 |

 RÉPARTITION DES CONTRATS OFFERTS AUX LAURÉATS DES CAER-CAPES -
 SESSION 2000

| DISCIPLINES | RÉPARTITIONS FINALES |
|------------------------------------|-------------------------|
| Philosophie | 34 |
| Lettres classiques | 10 |
| Lettres modernes | 235 |
| Histoire-géographie | 161 |
| Sciences économiques et sociales | 39 |
| Langues vivantes étrangères : | |
| - allemand | 60 |
| - anglais | 248 |
| - arabe | 1 |
| - chinois | 1 |
| - espagnol | 100 |
| - hébreu | 2 |
| - italien | 7 |
| - portugais | 1 |
| - russe | 1 |
| Mathématiques | 209 |
| Physique et chimie | 100 |
| Physique et électricité appliquée | 11 |
| Sciences de la vie et de la Terre | 101 |
| Éducation musicale et chant choral | 33 |
| Arts plastiques | 36 |
| Documentation | 63 |
| Langue corse | 1 |
| Langues régionales : | |
| - basque | 1 |
| - breton | 2 |
| - catalan | 1 |
| - occitan langue d'oc | 1 |
| - tahitien-français | 2 |
| TOTAL CAER-CAPES | 1461 |

 RÉPARTITION DES CONTRATS OFFERTS AUX LAURÉATS DES CAER-CAPET -
 SESSION 2000

| DISCIPLINES | RÉPARTITIONS FINALES |
|--|-------------------------|
| Génie mécanique : | |
| - construction | 13 |
| - productique | 4 |
| Génie civil : | |
| - équipements techniques-énergie | 2 |
| - structures et ouvrages | 2 |
| Génie industriel : | |
| - structures métalliques | 1 |
| Génie électrique : | |
| - électronique et automatique | 8 |
| - électrotechnique et énergie | 18 |
| Arts appliqués | 5 |
| Technologie | 66 |
| Biotechnologies : | |
| - biochimie-génie biologique | 9 |
| Sciences et techniques médico-sociales | 17 |
| Économie et gestion : | |
| - économie et gestion administrative | 31 |
| - économie et gestion comptable | 38 |
| - économie et gestion commerciale | 46 |
| - économie, informatique et gestion | 4 |
| Hôtellerie-tourisme : | |
| - techniques de production | 4 |
| - techniques de service et d'accueil | 5 |
| - tourisme | 1 |
| TOTAL CAER-CAPET | 274 |

RÉPARTITION DES CONTRATS OFFERTS AUX LAURÉATS DES CAER-PLP2 -
SESSION 2000

| DISCIPLINES | RÉPARTITIONS FINALES |
|---|-------------------------|
| Mathématiques-sciences-physiques | 61 |
| Lettres-histoire | 58 |
| Langues vivantes-lettres : | |
| - anglais-lettres | 37 |
| - allemand-lettres | 3 |
| - espagnol-lettres | 4 |
| Génie mécanique : | |
| - construction | 9 |
| - productive | 6 |
| - maintenance des véhicules machines agricoles engins de chantier | 6 |
| - maintenance des systèmes mécaniques automatisés | 6 |
| Génie civil : | |
| - équipements techniques-énergie | 2 |
| - construction et économie | 2 |
| - construction et réalisation des ouvrages | 1 |
| Génie industriel : | |
| - structures métalliques | 1 |
| - bois | 5 |
| - matériaux souples | 4 |
| - construction et réparation en carrosserie | 1 |
| Génie électrique : | |
| - électronique | 8 |
| - électrotechnique et énergie | 34 |
| Arts appliqués | 14 |
| Biotechnologies : | |
| - santé environnement | 34 |
| Sciences et techniques médico-sociales | 10 |
| Génie chimique | 1 |
| Communication administrative et bureautique | 30 |
| Comptabilité et bureautique | 47 |
| Vente | 45 |
| Hôtellerie restauration : | |
| - organisation et production culinaire | 5 |
| - services et commercialisation | 9 |
| Sections et options pour lesquelles il n'existe pas de diplômes supérieurs au niveau IV : | |
| - peinture-revêtements | 3 |
| - ébénisterie | 3 |
| - entretien des articles textiles | 3 |
| - coiffure | 3 |
| - conducteurs routiers | 3 |
| - pâtisserie | 3 |
| TOTAL CAER-PLP2 | 461 |

COMMISSIONS
ADMINISTRATIVES PARITAIRES

NOR : MEND0000344A
RLR : 623-1

ARRÊTE DU 10-2-2000

MEN
DA B1

CAP des agents des services techniques de l'administration centrale

Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod. ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod.; D. n° 82-451 du 28-5-1982 mod.; A. du 11-3-1997 mod.; Avis du CTPC du 28-1-2000

Article 1 - La durée du mandat des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des agents des services techniques de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement

supérieur et de la recherche est prorogée jusqu'au 19 juin 2000.

Article 2 - La directrice de l'administration est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

Fait à Paris, le 10 février 2000
Pour le ministre de l'éducation nationale,
de la recherche et de la technologie
et par délégation,
La directrice de l'administration
Hélène BERNARD

EXAMEN
PROFESSIONNEL

NOR : MENA0000386A
RLR : 621-7

ARRÊTE DU 10-2-2000

MEN
DPATE C4

Accès au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle du corps des SASU - année 2000

Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod. ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod.; D. n° 85-899 du 21-8-1985; D. n° 94-1016 du 18-11-1994 not. art. 11; D. n° 94-1017 du 18-11-1994; A. du 7-11-1985; A. du 15-12-1999

Article 1 - Les dispositions de l'article 1er de l'arrêté du 15 décembre 1999 susvisé sont modifiées comme suit:

- volume global des postes offerts à l'examen professionnel : 199 au lieu de 169.

Article 2 - Le tableau joint en annexe et fixant la

répartition du contingent global des postes offerts à l'examen professionnel se substitue à celui joint au précédent arrêté.

Article 3 - La directrice des personnels administratifs, techniques et d'encadrement est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

Fait à Paris, le 10 février 2000
Pour le ministre de l'éducation nationale,
de la recherche et de la technologie
et par délégation,
La directrice des personnels administratifs,
techniques et d'encadrement
Béatrice GILLE

Annexe

RÉPARTITION PAR ACADÉMIE DES POSTES OFFERTS À L'EXAMEN
PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU GRADE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF
DE CLASSE EXCEPTIONNELLE DU CORPS DES SECRÉTAIRES D'ADMINISTRATION
SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2000

| ACADÉMIE | RÉPARTITION ACADÉMIQUE |
|------------------|------------------------|
| Aix-Marseille | 8 |
| Amiens | 5 |
| Besançon | 4 |
| Bordeaux | 10 |
| Caen | 5 |
| Clermont-Ferrand | 5 |
| Corse | 1 |
| Créteil | 9 |
| Dijon | 6 |
| Grenoble | 8 |
| Guadeloupe | 2 |
| Guyane | 0 |
| Lille | 14 |
| Limoges | 2 |
| Lyon | 9 |
| Martinique | 2 |
| Montpellier | 7 |
| Nancy-Metz | 8 |
| Nantes | 7 |
| Nice | 5 |
| Orléans-Tours | 7 |
| Paris | 12 |
| Poitiers | 7 |
| Reims | 5 |
| Rennes | 8 |
| Réunion | 1 |
| Rouen | 7 |
| Strasbourg | 6 |
| Toulouse | 10 |
| Versailles | 15 |
| 29ème rectorat | 4 |
| TOTAL | 199 |

M OUVEMENT DU PERSONNEL

NOMINATION

NOR : MENI9902904A

ARRÊTÉ DU 5-1-2000
JO DU 13-1-2000MEN
IG

C hef du service de l'IGAENR

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, en date du 5 janvier 2000, M. Jacky Richard, inspecteur général de l'administration de l'éducation

nationale et de la recherche de première classe, est nommé, pour une durée de cinq ans, chef du service de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche.

NOMINATION

NOR : MENI9902905D

DÉCRET DU 21-1-2000
JO DU 26-1-2000MEN
IG

I GEN

■ Par décret du Président de la République en date du 21 janvier 2000, Mme Annie Mamecier,

inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale, est nommée inspectrice générale de l'éducation nationale (1er tour).

NOMINATIONS

NOR : MENI9902906A

ARRÊTÉ DU 6-1-2000
JO DU 14-1-2000MEN
IG

C ommissions chargées d'examiner les candidatures aux emplois d'IGAENR

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie en date du 6 janvier 2000 :

Sont désignés en qualité de membre de la commission chargée d'examiner les candidatures aux emplois d'inspecteur général de seconde classe à pourvoir :

- M. Marcel Pochard, conseiller d'État, président,
- Mme Hélène Bernard, directrice de l'administration,
- Mme Béatrice Gille, directrice des personnels administratifs, techniques et d'encadrement,

- Mme Francine Demichel, directrice de l'enseignement supérieur,

- M. Vincent Courtillot, directeur de la recherche,

- M. Gilbert Santel, directeur général de l'administration et de la fonction publique ou son représentant,

- M. Jacky Richard, chef du service de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche,

- M. Jean-Claude Luc, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de première classe.

Sont désignés en qualité de membre de la commission chargée d'apprécier le niveau et la nature des responsabilités exercées par les fonctionnaires visés à l'avant-dernier alinéa de l'article 6 du décret n° 99-878 du 13 octobre 1999, candidats à un emploi d'inspecteur

général de 2ème classe, outre les représentants du corps, titulaires et suppléants, élus en application de l'article 2 du décret n° 94-185 du 14 décembre 1994 :

- M. Jacky Richard, chef du service de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, président,

- M. Michel Dellacasagrande, directeur des affaires financières,

- Mme Béatrice Gille, directrice des personnels administratifs, techniques et d'encadrement,

- Mme Francine Demichel, directrice de l'enseignement supérieur,

- M. Vincent Courtillot, directeur de la recherche.

NOMINATION

NOR : MENS000130A

ARRÊTÉ DU 24-1-2000
JO DU 29-1-2000MEN
DES A12

Directeur de l'École supérieure d'optique

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie en date

du 24 janvier 2000, M. André Ducasse, professeur des universités, est nommé directeur de l'École supérieure d'optique pour une durée de cinq ans.

NOMINATION

NOR : MENS000207A

ARRÊTÉ DU 28-1-2000
JO DU 5-2-2000MEN
DES A13

Administrateur provisoire d'IUFM

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie en date du 28 janvier 2000, il est mis fin aux fonctions de Mme Monique Benoît, maître de conférences, en qualité de directrice de l'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de l'académie de Poitiers à compter du 3 janvier 2000.

M. Jean-Jacques Trescases, professeur des universités, est nommé en qualité d'administrateur provisoire de l'IUFM de l'académie de Poitiers à compter du 3 janvier 2000 et jusqu'à la date de nomination d'un nouveau directeur. Les fonctions d'administrateur provisoire sont celles normalement exercées par le directeur de l'IUFM et précisées à l'article 17 du décret n° 90-867 du 28 septembre 1990 fixant les règles d'organisation et fonctionnement des instituts universitaires de formation des maîtres.

NOMINATIONS

NOR : MENA0000257A

ARRÊTÉ DU 9-2-2000

MEN
DPATE B2

Jury du concours de recrutement des inspecteurs de l'éducation nationale - session 2000

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie en date du 9 février 2000, les personnels ci-après désignés sont nommés membres du jury du concours de recrutement des inspecteurs de l'éducation nationale - session 2000.

Vice-président : M. Henri-Georges Richon, inspecteur général de l'éducation nationale.

Enseignement du premier degré

- M. Claude Bancal, inspecteur général de l'éducation nationale,

- M. Joël Bradmetz, professeur des universités,

- M. Claude Care, inspecteur général de l'éducation nationale,

- Mme Laurence Denonfoux, inspectrice générale de l'administration adjointe de l'éducation nationale et de la recherche,

- Mme Marie-Françoise Dubarry, inspectrice d'académie, directrice des services départementaux de l'éducation nationale,

- M. Marcel Duhamel, inspecteur général de l'éducation nationale,
- M. Alain Dulot, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche,
- M. Joël-René Dupont, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale,
- M. Jean Fasquel, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale,
- M. Jean Ferrier, inspecteur général de l'éducation nationale,
- M. Jean-Pierre Gaborieau, directeur d'IUFM,
- Mme Josette Gadeau, inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régionale,
- Mme Agnès Grosse, inspectrice de l'éducation nationale,
- M. Yves Guérin, inspecteur général de l'éducation nationale,
- Mme Cécile Legrand, inspectrice de l'éducation nationale,
- M. Claude Maeyens, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale,
- Mme Véronique Meissonnier, inspectrice de l'éducation nationale,
- M. Jacques Naçabal, inspecteur général de l'éducation nationale,
- M. Michel Reynet, inspecteur de l'éducation nationale,
- M. Jean-Charles Ringard, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale,
- Mme Lucienne Roussel, inspectrice générale de l'éducation nationale,
- M. Édouard Rubio, inspecteur général de l'éducation nationale,
- Mme Martine Safra, inspectrice générale de l'éducation nationale,
- M. Paul Schaeffer, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale,
- M. Guy Stievenard, inspecteur de l'éducation nationale,
- Mme Céline Wiener, inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche,

Information et orientation

- M. Robert Ballion, directeur de recherche au CNRS,
- Mme Josiane Ballouard, inspectrice de l'éducation nationale,
- M. Robert Denquin, chargé d'une mission d'inspection générale de l'éducation nationale,
- M. Jean-Claude Rouanet, chef de service académique de l'information et de l'orientation, délégué régional de l'ONISEP,

Enseignement technique

Option économie et gestion

- M. Georges Ascione, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale,
- M. Jean-Pierre Chevalier, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,
- Mme Chantal Rigolle, inspectrice de l'éducation nationale,
- Mme Françoise Sirot, chargée du développement social à la Compagnie générale d'entreprises automobiles,
- M. Jacques Thierry, inspecteur général de l'éducation nationale,

Option sciences et techniques industrielles

- M. Michel Aublin, inspecteur général de l'éducation nationale,
- Mme Liliane Bonnet, inspectrice de l'éducation nationale,
- Mme Simone Christin, inspectrice d'académie, directrice des services départementaux de l'éducation nationale,
- M. Christian Dartigolles, inspecteur de l'éducation nationale,
- M. Jean-Philippe Guély, chargé d'une mission d'inspection générale de l'éducation nationale,
- M. Alain Rochette, attaché aux relations avec l'enseignement pour les automobiles Citroën,
- Mme Claudine Roger, inspectrice d'académie, directrice des services départementaux de l'éducation nationale,
- M. Bernard Sevin, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional,
- M. Taraud Dominique, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,
- M. Viala Guy, chargé des relations avec le

système éducatif politique jeunes chez Renault,

Option sciences biologiques et sciences sociales appliquées

- Mme Brigitte Dumont, inspectrice de l'éducation nationale,
- M. Jean-Paul Larpent, professeur des universités,
- Mme Yveline Ravary, inspectrice générale de l'éducation nationale,
- Mme Dominique Rogeaux, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale,
- M. Jean-Pierre Villain, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale,

Enseignement général

Option lettres

- Mme Anne Armand, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale,
- M. Marc Baconnet, inspecteur général de l'éducation nationale,
- M. Jean-Marie Charriez, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale,
- M. Philippe Duval, inspecteur général de l'éducation nationale,
- Mme Marie-Anne Karm, inspectrice de l'éducation nationale,

Option mathématiques

- M. Jean-Charles Cayla, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale,
- Mme Michèle Chevalier, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale,
- M. Jacques Fort, inspecteur de l'éducation nationale,
- M. Jean-Louis Piednoir, inspecteur général de l'éducation nationale,
- M. Daniel Secrétan, chargé d'une mission d'inspection générale de l'éducation nationale,

Option histoire-géographie

- M. Jacques Limouzin, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,
- M. Alain Prost, inspecteur de l'éducation nationale,
- M. Jean-Pierre Rioux, inspecteur général de l'éducation nationale,
- Mme Anne Sivirine, inspectrice d'académie, directrice des services départementaux de l'éducation nationale,
- Mme Brigitte Wicker, inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche.

Le secrétariat du jury sera assuré par un fonctionnaire de la direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement.

NOMINATIONS

NOR : MEND0000297A

ARRÊTÉ DU 9-2-2000

MEN
DA B1

Comité technique paritaire de l'administration centrale

Vu L.n° 83-634 du 13-7-1983 mod. ; L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 82-452 du 28-5-1982 mod. ; A. du 4-6-1999 mod.

Article 1 - L'arrêté du 4 juin 1999 modifié portant désignation des membres du comité technique paritaire de l'administration centrale institué auprès de la directrice de l'administration du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie est modifié ainsi qu'il suit :

Représentants de l'administration

Titulaires

- M. Daniel Bancel, directeur de l'enseigne-

ment scolaire, est nommé en remplacement de M. Bernard Toulemonde ;

- Mme Geneviève Berger, directrice de la technologie, est nommée en remplacement de M. Pascal Colombani.

Article 2 - La directrice de l'administration est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

Fait à Paris, le 9 février 2000

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et par délégation,

La directrice de l'administration
Hélène BERNARD

I NFORMATIONS GÉNÉRALES

VACANCES
DE POSTES

NOR : MENA0000282V

AVIS DU 9-2-2000

MEN
DPATE C1

AASU

ABRÉVIATIONS

CNAM : Centre national des arts et métiers

CNOUS : Centre national des œuvres universitaires et scolaires

CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires

DR(D)JS : Direction régionale (départementale) de la jeunesse et des sports

EHESS : École des hautes études en sciences sociales

ENSAM : École nationale supérieure d'arts et métiers

IA : Inspection académique

IEP : Institut d'études politiques

INP : Institut national polytechnique

IUT : Institut universitaire de technologie

LGT : Lycée général de technologie

LP : Lycée professionnel

Nbi : Nouvelle bonification indiciaire

RU : Restaurant universitaire

UFR : Unité de formation et de recherche

| N° PRP | Académie | Nom de l'établissement | Implantation géographique | Descriptif du poste | Compétences particulières souhaitées | Doubles des candidatures |
|--------|---------------|------------------------|---------------------------|--|--|---|
| 110 | AIX-MARSEILLE | IEP | AIX EN PROVENCE | Chargé des relations internationales et de l'accueil des professeurs étrangers et à la préparation des séjours et des missions des professeurs français à l'étranger ; à l'encadrement et au suivi des étudiants étrangers ; à la préparation du départ et au suivi des étudiants français (programme ERASMUS SOCRATES) à l'étranger. Agents à encadrer : 3 | Excellente maîtrise de l'anglais. Capacité de négociation et de relations internationales. Expérience dans le domaine des relations internationales. | Madame Jeanne DOLOMIE Secrétaire générale Tél. 04.42.17.01.67 Chef des services administratifs de l'IEP. 25 RUE GASTON DE SAFORTA 13625 AIX EN PROVENCE |
| 111 | AIX-MARSEILLE | RECTORAT | AIX EN PROVENCE | Non logé Chef de bureau du contrôle de gestion des EPLE, chargé en outre des relations avec l'administration centrale, la cour régionale des comptes, les collectivités locales. Agents à encadrer : 4 | Des compétences dans les domaines juridique et comptable sont exigées. Expérience réussie d'exercice des fonctions comptables dans un EPLE. | Madame Christiane BONNEFOY Chef de la division financière Tél. 04.42.91.72.71 RECTORAT PLACE LUCIEN PAYE 13621 AIX EN PROVENCE |
| 112 | BESANCON | RECTORAT | BESANCON | Non logé Sous l'autorité du secrétaire général, le titulaire du poste sera chargé de : - la gestion des ressources humaines des personnels du rectorat. - l'organisation et la coordination des activités du secrétaire général - dossiers transversaux traités par le secrétaire général. | Fort autonomie dans le travail. Bonne connaissance des systèmes d'information et maîtrise de la bureautique. Un très bon relationnel est indispensable. Une première expérience dans des fonctions de gestion de personnel peut être un atout. | Madame Michèle CARPENTIER Chef du bureau DPAOS 1 Tél. 03.81.65.47.11 RECTORAT 10 RUE DE LA CONVENTION 25030 BESANCON |
| 117 | BORDEAUX | RECTORAT | BORDEAUX | Chargé d'études au sein de la direction de l'analyse des études et de la communication (DAEC), l'attaché devra développer les outils de pilotage pour la gestion prévisionnelle des personnels. Non logé | Des compétences de statisticien et/ou d'informaticien seraient très souhaitables. La maîtrise des outils informatiques (SAS, BO, SQL) et bureautique (EXCEL, ACCESS) est indispensable. Une expérience dans l'un des domaines suivants est souhaitée : - chargé d'études statistiques - informaticien - contrôleur de gestion. A défaut une expérience dans le domaine de la gestion de PERSONNEL peut être acceptée sous réserve que le candidat complète sa formation (un plan de formation complémentaire sera mis en place). | Madame Jacqueline CARON Directrice des relations et des ressources humaines Tél. 05.57.57.35.62 Monsieur Jean-Marie DUVAL D.A.F.C. Tél. 05.57.57.38.22 RECTORAT 5 R.J. DE CARAYON LATOUR 33060 BORDEAUX |

| N° PRP | Académie | Nom de l'établissement | de implantation géographique | Descriptif du poste | Compétences particulières souhaitées | Double des candidatures |
|-----------|----------|--|------------------------------------|--|---|---|
| 113 | BORDEAUX | UNIVERSITE BORDEAUX 4 MONTESQUIEU | PESSAC | Responsable d'un service administratif de la recherche, des écoles doctorales et des études du 3 ^e cycle. Support administratif des activités de recherche et des écoles doctorales pour l'ensemble des composantes de l'université. - chargé de la mise en place et de l'évaluation de la politique de la recherche. 6 agents à encadrer plus personnels vacataires. | Une grande disponibilité est nécessaire pour l'exercice de ces fonctions. Notions d'anglais. Maîtrise d'instruments statistiques. Connaissance de l'outil informatique. Expérience antérieure réussie dans l'enseignement supérieur ; dans un service concernant la recherche ou la scolarité. | Mme Marie-France DUBERNET-BLANC Secrétaire Générale Tél.: 05.56.84.85.00 UNIVERSITE BORDEAUX 4 MONTESQUIEU AVENUE LEON DUGUIT 33608 PESSAC |
| 116 | BORDEAUX | UNIVERSITE BORDEAUX 1 SCIENCES ET TECH. | TALENCE | Non logé Directeur des ressources humaines, il sera responsable de l'ensemble des ressources humaines de l'université (876 personnels enseignants, 700 IATOS). Il sera en relation directe avec le secrétaire général et le président. Agents à encadrer : 15 | Le poste de DRH nécessite des aptitudes : - à la gestion prévisionnelle - au travail d'équipe - au dialogue - aux techniques modernes de gestion. Une bonne expérience dans les domaines administratifs et de direction de ressources humaines est indispensable. | Monsieur Manuel Robert EDOUARD Secrétaire général Tél. 05.56.84.60.42 Madame Joëlle DELAGE D.R.H. 05.56.84.60.41 UNIVERSITE BORDEAUX 1 SCIENCES ET TECH. 3511 COURS DE LA LIBERATION 33405 TALENCE |
| 115 | BORDEAUX | UNIVERSITE BORDEAUX 3 SCIENCES HUMAINES | TALENCE | Responsable du service "logistique d'intendance" chargé : - des marchés publics - de la gestion des locaux (planning d'occupation de l'ensemble des locaux de l'université - 60000 M2 - entretien - gardiennage - équipements spécialisés) - de la gestion centralisée des achats de mobiliers et de fournitures - du service intérieur : courrier, standard, gestion des véhicules, démenagement. Agents à encadrer : 22 Budget : 7MF | La connaissance de la réglementation des marchés publics est indispensable. L'aptitude à la prise de décision et au management sont nécessaires. Une connaissance du milieu universitaire sera appréciée. | Madame DUDEZERT Secrétaire générale Tél. 05.57.12.46.46 UNIVERSITE BORDEAUX 3 SCIENCES HUMAINES ESPLANADE DES ANTILLES 33405 TALENCE |
| 114 | BORDEAUX | UNIVERSITE BORDEAUX 2 VICTOR SEGALEN | BORDEAUX | Non logé Responsable de la Division des services généraux et de la gestion des locaux d'enseignement. Nécessité d'animer et de coordonner un ensemble important (sur plusieurs sites) d'entretenir de bonnes relations avec les enseignants, les ATOS et les sociétés prestataires de services. Agents à encadrer : 139 Budget : 4.6MF Logé F4 Nbs : 30 pts | Utilisation d'un logiciel informatique mis en réseau. Nécessité de bien connaître Windows 95. Une expérience dans un domaine en relation avec le poste est souhaitée. Une capacité à encadrer une équipe importante et un fort relationnel seront un "plus" | Monsieur MATHÉLY Tél. 05.57.57.13.27 UNIVERSITE VICTOR SEGALEN 2 148 RUE LEO SAIGNAT 33078 BORDEAUX |

| N° PRP | Académie | Nom de l'établissement | Implantation géographique | géo- | Descriptif du poste | Compétences particulières souhaitées | Double des candidatures |
|--------|------------|------------------------------|---------------------------|------|---|--|---|
| 118 | GRENOBLE | INP | GRENOBLE | | <p>Chef du service des achats chargé de la mise en place d'un tel service pour l'ensemble des composants de l'INPG (9 écoles d'ingénieurs, 3 services inter universitaires, 32 laboratoires) pour des raisons de sécurité juridique et de rentabilité économique.</p> <p>Budget : 250MF</p> | <p>Des connaissances juridiques et des marchés publics sont nécessaires. Une pratique antérieure dans le domaine est souhaitée. Des qualités "managériales" sont attendues.</p> <p>En fonction de la formation initiale du candidat, une formation complémentaire sera proposée (1/2 mois).</p> | <p>Monsieur Pierre BALME Secrétaire Général de l'INP Tél.: 04.76.57.45.13 INP 46 AVENUE FELIX VIALLET 38031 GRENOBLE</p> |
| 141 | GUADELOUPE | RECTORAT DE LA GUADELOUPE | POINTE A PITRE | | <p>Non logé</p> <p>L'attaché sera chargé du conseil aux EPLE en matière comptable. Il assurera l'assistance aux établissements et la formation des gestionnaires comptables.</p> <p>Ce poste implique la mobilité au sein de l'académie.</p> <p>Non logé</p> | <p>La maîtrise des logiciels utilisés dans les EPLE est indispensable : (GFC, logiciels d'inventaires de stocks, LES...)</p> <p>Une expérience réussie d'agent comptable est indispensable. Il serait souhaitable que l'attaché ait exercé ces fonctions dans des établissements diversifiés comportant internat, demi-pension, sections techniques ...</p> | <p>Madame Annie COMBES Tél. 05.90.21.64.53 RECTORAT DE LA GUADELOUPE LE CUBE GRAND CAMP LA ROCADE 97166 POINTE A PITRE</p> |
| 122 | LILLE | CNED | LILLE | | <p>Responsable des services financiers de l'ordonnateur chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du suivi des marchés publics - du contrôle de gestion - de la mise en place d'une comptabilité analytique. <p>Agents à encadrer : 10 Budget : 43MF</p> | <p>D'excellentes connaissances en comptabilité générale, analytique et financière, ainsi qu'en matière de contrôle de gestion et de passation des marchés publics sont demandés.</p> <p>Une expérience d'agent comptable ou de responsable des services financiers serait un plus.</p> | <p>Madame AMALBERT Tél.:03.20.15.79.99 Mél.:Marie-Noelle.Amalbert@cned.fr CNED 34 RUE JEAN BART 59046 LILLE</p> |
| 119 | LILLE | ENSC L | VILLENEUVE D'ASCQ | | <p>Non logé</p> <p>Chargé des fonctions de secrétaire général de l'Ecole, l'AASU sera responsable administratif et financier. Il sera également responsable du patrimoine, du fonctionnement matériel et devra assurer la sécurité des biens et des personnes. Il aura également une fonction juridique et réglementaire.</p> <p>Agents à encadrer : 20 Budget : 11MF</p> | <p>Connaissance de la réglementation des marchés publics, la capacité à communiquer à l'extérieur, à négocier sont indispensables. Le candidat devra également faire la preuve qu'il sait piloter un projet, et appliquer des règles juridiques à des situations concrètes. Une solide culture juridique est nécessaire. Une expérience d'agent comptable et de gestionnaire sera appréciée.</p> | <p>Monsieur Jean-Pierre BONNELLE Directeur de l'E.N.S.C.L. Tél. 03.20.43.48.89 ENSC L CITE SCIENTIFIQUE BATIMENT C7 59652 VILLENEUVE D'ASCQ</p> |

| N° PRP | Académie | Nom de l'établissement | Implantation géographique | Descriptif du poste | Compétences particulières souhaitées | Double des candidatures |
|--------|----------|-----------------------------------|---------------------------|--|---|---|
| 121 | LILLE | REST.U DOUAI | DOUAI | <p>Directeur d'un restaurant (450/jour)</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'organisation de l'activité des personnels ouvriers - du choix des menus avec le chef cuisinier - d'assurer la gestion matérielle et financière de l'établissement - responsable de l'aménagement de l'équipement, du fonctionnement des cuisines et des salles - régisseur de recettes et d'avances. <p>Non logé</p> | <p>L'agent devra faire la preuve de connaissances diversifiées qui vont de la connaissance des missions des centres à celle des statuts de personnels en passant par les logiciels informatiques, la maîtrise des méthodes d'organisation, d'animation, de communication et d'accueil. Une expérience professionnelle en matière d'encadrement des personnels de même qu'une expérience de gestionnaire d'établissement sont souhaitées. Une connaissance des techniques de marketing est attendue.</p> | <p>Madame POURCELOT Responsable des ressources humaines Tél. 03.20.88.86.46 REST.U DOUAI 95 RUE DE LENS 59500 DOUAI</p> |
| 120 | LILLE | UNIVERSITE LILLE 2 DROIT ET SANTE | LILLE | <p>Responsable administratif du service des relations internationales, chargé de l'animation des relations internationales, des relations avec les universités étrangères, l'Edutrance, les communautés européennes; de l'accueil des délégations et des étudiants étrangers; de l'envoi des étudiants de Lille à l'étranger; du suivi des conventions; de la gestion administrative et financière du service.</p> <p>Agents à encadrer : 3 Budget : 1MF</p> <p>Non logé</p> | <p>Connaissance de 2 langues étrangères - anglais courant - bonne maîtrise d'une seconde langue Sens du contact et de la diplomatie. Expérience souhaitée dans le domaine des relations internationales.</p> | <p>Monsieur BAILLIEU Secrétaire général Tél. 03.20.36.43.48 UNIVERSITE DROIT ET SANTE 2 42 RUE PAUL DUEZ 59800 LILLE</p> |
| 145 | LILLE | UNIVERSITE LITTORAL | DUNKERQUE | <p>Chargé de la cellule marchés publics au sein de la division logistique et moyens financiers, adjoint au chef de division, l'attaché participera à l'élaboration et au suivi budgétaire.</p> <p>Non logé</p> | <p>Des connaissances juridiques dans le domaine des marchés publics sont indispensables ainsi que des connaissances en finances publiques. Une expérience des marchés publics est souhaitée, y compris groupements d'achat en EPLE ou cellule marchés publics en rectorat.</p> | <p>Monsieur Jean-Louis GOURNAY Responsable du service financier Tél.: 03.28.23.73.34 UNIVERSITE DU LITTORAL 1 PLACE DE L'YSER 59375 DUNKERQUE</p> |
| 123 | LYON | CRDP | LYON 04 | <p>Non logé</p> <p>Secrétaire général du CRDP. Sous l'autorité du directeur du CRDP il prépare et assure le suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du budget - des conventions et contrats. <p>Il dirige, en outre, le service des personnels de l'établissement (DRH). Agents à encadrer : 120 Budget : 30MF Non logé</p> | <p>De très bonnes connaissances du droit administratif (statut des personnels, codes des marchés) sont nécessaires. Une expérience préalable dans un emploi similaire ou dans un organisme complexe est souhaitée.</p> | <p>Monsieur Yves GREILLIER Directeur du C.R.D.P. Tél. 04.72.00.76.01 CRDP 47 49 RUE PH DE LASSALLE 69316 LYON 4E</p> |

| N° PRP | Académie | Nom de l'établissement | de implantation géographique | Description du poste | Compétences particulières souhaitées | Double des candidatures |
|--------|------------|--|------------------------------|---|--|---|
| 142 | LYON | INSA | VILLEURBANNE | Responsable de la division des restaurants, il organise et gère le pôle de restauration collective de l'INSA. Il assure la réalisation et la délivrance d'un million de repas par an sur 4 sites. Poste logé. Agents à encadrer : 90 | Une expérience réussie de la gestion matérielle en restauration collective est nécessaire. Des connaissances dans le domaine "démarche qualité" seraient un plus. De réelles capacités managériales sont attendues. | Monsieur MULLER Secrétaire général Tél.: 04.72.43.83.83 INSA 20 AVENUE ALBERT EINSTEIN 69621 VILLEURBANNE |
| 140 | MARTINIQUE | CRDP | FORT DE FRANCE | Poste de secrétaire général destiné à un APASUL agent sera le chef des services administratifs du CRDP, responsable de la gestion des personnels, du budget, de la gestion matérielle et des questions juridiques. L'attention des candidats est appelée sur les difficultés inhérentes à l'exercice de fonctions outre-mer et en particulier dans un poste couvrant les trois académies de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane. Agents à encadrer : 16 Non logé | Aptitude à l'encadrement, goût des responsabilités, sens de l'initiative et du travail en équipe sont les qualités requises pour ce poste. L'agent devra, en outre faire preuve d'une grande disponibilité. | Monsieur CHAUMET Directeur du CRDP Route du Phare, Points des Nègres BP929 97206 FORT-DE-FRANCE CEDEX CRDP BAT 1 IURM PTE DES NEGRES 97206 FORT DE FRANCE |
| 138 | MARTINIQUE | CROUS DEPENDANT DE LA MARTINIQUE | POINTE A PITRE | Chef du service des affaires générales et économiques chargé : - de la préparation et de l'exécution du budget - du contrôle des unités de gestion - des études des marchés et du suivi des crédits de contractualisation - des affaires générales. L'attention des candidats est appelée sur les difficultés inhérentes à l'exercice de fonctions outre-mer Agents à encadrer : 2 Budget : 58MF | Une bonne expérience du budget d'un CROUS est demandée. La maîtrise des instruments informatiques est indispensable. | Monsieur Claude BERVILLE Directeur du CROUS Tél.: 05.90.89.46.51 CROUS CAMPUS DE SCHOELCHER 97233 SCHOELCHER |
| 139 | MARTINIQUE | UFR UNIVERSITE ANTILLES GUYANE | SCHOELCHER | Responsable de la scolarité : l'AASU aura en charge les inscriptions, les examens, les secrétariats des 7 départements. L'attention des candidats est appelée sur les difficultés inhérentes à l'exercice de fonctions outre-mer. Agents à encadrer : 18 Non logé | De très bonnes connaissances de la réglementation de l'enseignement supérieur et une grande disponibilité sont souhaitées. Une expérience professionnelle dans une UFR ou une expérience ayant permis de développer une capacité d'adaptation forte est recherchée. | Monsieur le Doyen de l'UFR des lettres et sciences humaines Fax : 0596.61.18.69 BP 7207 - Campus de Schoelcher UFR UNIVERSITE ANTILLES GUYANE CAMPUS DE SCHOELCHER 97275 SCHOELCHER |

| N° PRP | Académie | Nom de l'établissement | Implantation géographique | Descriptif du poste | Compétences particulières souhaitées | Double des candidatures |
|--------|-------------|--------------------------|---------------------------|--|--|---|
| 144 | MONTPELLIER | RECTORAT | MONTPELLIER | <p>Chef de bureau du remplacement des personnels enseignants (poste créé). Le Chef de bureau assurera, dans le contexte particulier d'une académie dont les besoins sont importants en ce domaine, la mise en place et le suivi de l'observatoire académique du remplacement. Il élaborera des tableaux de bord permettant d'atteindre l'objectif fixé par le ministre. Par ailleurs, il sera personne ressource pour le suivi du site internet HA/HD (heures assurées/ heures dues).</p> <p>Agents à encadrer : 4</p> <p>Budget : 3MF</p> <p>Non logé</p> | <p>Connaissance du système éducatif, notamment des services déconcentrés et des établissements scolaires. Connaissance des statuts des personnels enseignants. Le candidat devra faire preuve de son sens de l'organisation. Une première expérience en service déconcentré est souhaitée.</p> | <p>Monsieur Philippe SIRETAS D.R.H. Tél.: 04.67.91.48.13 RECTORAT 31 RUE DE L'UNIVERSITE 34084 MONTPELLIER</p> |
| 125 | MONTPELLIER | UNIVERSITE MONTPELLIER 1 | MONTPELLIER | <p>Responsable administratif de l'UFRR STAPS. Dans un contexte particulier dû à l'isolement de l'UFRR et à son développement rapide, l'attaché devra gérer un parc sportif, suivre les consignes en cours (halle sportive - bâtiment pédagogique...) établir et passer les contrats avec les partenaires institutionnels. L'AASU devra faire preuve d'une personnalité affirmée.</p> <p>Agents à encadrer : 25</p> <p>Budget : 3MF</p> <p>Non logé</p> | <p>Une double compétence est recherchée : compétence de type administratif (animation des équipes de IATOS, gestion des conseils), compétence de type gestionnaire d'établissement. Une expérience de gestionnaire en service déconcentré ou université et ou établissement scolaire est souhaitable. Il est, par ailleurs, indispensable que le candidat ait été chef de service.</p> | <p>Monsieur Guy WAISS Secrétaire général Tél.: 04.67.41.74.10 Madame Evelynne MAYET DRH 04.67.41.74.60 UNIVERSITE MONTPELLIER 1 5 BOULEVARD HENRI IV 34006 MONTPELLIER</p> |
| 128 | NANCY-METZ | CROUS | NANCY | <p>Chef du service restauration, chargé de la mise en œuvre de la politique de la restauration au sein des structures du CROUS. Il coordonne l'activité des 12 restaurants de l'académie (3 sites, 10000 places). Il gère les crédits d'équipement et centralise les besoins matériels et financiers.</p> <p>Agents à encadrer : 3</p> <p>Budget : 2MF</p> <p>Non logé</p> | <p>Le candidat devra faire preuve de ses connaissances en droit budgétaire et public (particulièrement codé des marchés publics) de son esprit d'innovation, de son goût pour les activités commerciales. Une expérience de gestionnaire dans une structure de restauration et la pratique de la comptabilité administrative sont souhaitées.</p> | <p>Madame Simone AUBERT Directeur du CROUS Tél.: 03.83.91.88.43 CROUS 75 RUE DE LAXOU 54042 NANCY</p> |
| 127 | NANCY-METZ | RECTORAT | NANCY | <p>Chef du bureau "fonctionnement des services" chargé des marchés publics de la communication (téléphonie, internet, réseaux spécialisés) et de l'informatique. Le responsable du bureau devra, en outre, conseiller les établissements scolaires en matière de marchés publics.</p> <p>Non logé</p> | <p>La maîtrise de la comptabilité publique, du contrôle de gestion, de la réglementation des marchés publics est nécessaire. Le candidat devra également faire preuve de rigueur et de disponibilité. Une expérience de gestionnaire compétente serait appréciée.</p> | <p>Madame Marie-Claude SCHNEIDER Chef de la division des affaires générales et financières Tél.: 03.83.86.20.61 RECTORAT 2 R PHILIPPE DE GUELDRES C 013 54035 NANCY</p> |

| N° PRP | Académie | Nom de l'établissement | Implantation géographique | géo. | Descriptif du poste | Compétences particulières souhaitées | Double des candidatures |
|--------|---------------|-----------------------------|---------------------------|------|---|---|--|
| 126 | NANCY-METZ | UNIVERSITE DE METZ | DE METZ | | Responsable du service financier central, adjoint à l'agent comptable, l'AASU est responsable du service financier. Il participe à la préparation et à l'exécution du budget de l'université. Il est associé à la formation des personnels et joue un rôle de conseiller des responsables des composantes. Non logé | Une excellente maîtrise de la comptabilité publique, de la gestion financière et des outils informatiques de gestion est nécessaire. La connaissance de l'application NABUCO est vivement souhaitée. Des connaissances en contrôle de gestion et en comptabilité privée seront un plus. Une formation à l'application NABUCO sera obligatoirement suivie si nécessaire. | Monsieur Michel CLEMONS Secrétaire général Tél. 03.87.31.50.09 Mél. clemons@univ-metz.fr Bruno VALDEMIT Agent comptable Tél. 03.87.31.50.18 UNIVERSITE DE METZ ILE DU SAULCY 57012 METZ |
| 132 | NICE | UNIVERSITE TOULON ET DU VAR | DE LA GARDE | | Responsable du service des ressources humaines, l'AASU devra organiser, contrôler et animer les sections qui ont en charge la gestion des personnels et les traitements. Il devra définir les objectifs à atteindre en matière de gestion. A court terme, il mettra en place sur micro-ordinateur la gestion des personnels (HARPEG) et la gestion prévisionnelle des emplois et des recrutements. Il lui appartiendra de conseiller le président et le secrétaire général sur les aspects techniques de la gestion des personnels. Agents à encadrer : 12 | Ce poste implique une écoute constante des personnels (enseignants, IATOS, vacataires). Il nécessite de très bonnes connaissances en matière de statuts et de traitements et rémunérations. Une expérience antérieure réussie dans un poste comparable sera appréciée. | Monsieur André TERRYIN Tél. 04.94.14.23.41 Madame Blaindin MEUNIER 04.94.14.21.83 UNIVERSITE DE TOULON ET DU VAR AVENUE DE L'UNIVERSITE 83957 LA GARDE |
| 147 | ORLEANS-TOURS | UNIVERSITE D'ORLEANS | ORLEANS | | Non logé Au sein de l'agence comptable, l'AASU qui sera l'adjoint de l'agent comptable assurera le suivi comptable du budget. Il devra s'investir dans la recherche de l'amélioration et de la rationalisation des procédures. Agents à encadrer : 11 Budget : 250MF | De solides connaissances des règles budgétaires et comptables et des règles de la dépense publique (marchés, régies...) sont exigées.* Une expérience dans un service financier et comptable serait appréciée. | Madame Thérèse CHRAYE Secrétaire générale Tél. 02.38.41.71.96 Monsieur Guy PUJOL Agent comptable Tél. 02.38.41.71.82 UNIVERSITE D'ORLEANS CHATEAU DE LA SOURCE 45067 ORLEANS |
| 106 | PARIS | CNAM | PARIS 03 | | Non logé Chef du service des ressources humaines chargé de mettre en place un système de gestion prévisionnelle des emplois, un système de répartition des moyens et les procédures d'évaluation. -du suivi du fonctionnement des instances paritaires et de la masse salariale. Agents à encadrer : 19 Budget : 350MF Non logé | La connaissance des statuts, une solide expérience dans les ressources humaines d'un établissement d'enseignement supérieur, des compétences en management sont indispensables. | Madame Aline BOIS Chef du bureau des affaires générales et des relations sociales Tél. 01.40.27.29.24 CNAM 292 RUE SAINT MARTIN 75141 PARIS 3E |

| N° PRP | Académie | Nom l'établissement | Implantation géographique | géo- descriptif du poste | Compétences particulières souhaitées | Double des candidatures |
|-----------|----------|---|------------------------------|--|---|---|
| 109 | PARIS | REST-U CROUS DE PARIS | PARIS 14 | <p>Directeur d'un centre universitaire comprenant 2 restaurants (1000 repas/jour), une résidence (237 chambres), une cafétéria. L'agent est chargé de la gestion matérielle et financière, il est régisseur de recettes et d'avance.</p> <p>Agents à encadrer : 28 Budget : 8,3MF</p> | <p>Sont demandées des compétences en matière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restauration collective - Métiers du bâtiment et maintenance - Encadrement du personnel - Maîtrise des normes de sécurité (HACCP) et d'hygiène. Une expérience des œuvres universitaires dans un poste similaire est nécessaire. | <p>Madame CARCEL Responsable D.R.H. Tél. 01.40.51.36.24 REST-U CROUS DE PARIS 13 RUE DAREAU 75014 PARIS 14E</p> |
| 146 | PARIS | UNIVERSITE PIERRE. ET MARIE CURIE | PARIS 05 | <p>Logé : F5 Juriste international: chargé de la conception, de la rédaction, éventuellement de la négociation des termes des contrats internationaux de l'université, relatifs à la valorisation de la recherche, à l'accueil et à l'échange avec les universités étrangères d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants. L'AASU traitera également le contenu, se rapportant à ces mêmes domaines.</p> | <p>La maîtrise parfaite de l'anglais lu écrit, parlé est exigée ainsi que des connaissances juridiques. Des connaissances en droit international communautaire et commercial serait un plus. Il conviendrait enfin que le candidat possède la maîtrise de l'outil informatique. Une expérience dans un service de relations internationales serait bienvenue.</p> | <p>Monsieur GUYON Secrétaire général Tél.: 01.44.27.33.26 UNIVERSITE PARIS 6 PIERRE ET MARIE CURIE 4 PLACE JUSSIEU 75252 PARIS 5^e</p> |
| 105 | PARIS | UNIVERSITE PANTHEON ASSAS | PARIS 05 | <p>Non logé Chargé de mission auprès de l'agent comptable, l'AASU agira dans deux domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les marchés publics (passation, paiement, exécution, renouvellement) dont le volume est en expansion (300 à 400 MF au cours des prochaines années) - la mise en place du suivi et du contrôle des immobilisations (logiciel PATRIMOINE). | <p>L'AASU devra faire preuve d'un esprit juridique et comptable développé, d'un réel sens de la diplomatie, d'initiative et de rigueur dans les contrôles. Une expérience de la comptabilité publique est nécessaire.</p> | <p>Monsieur Jean-Louis SABATIER Agent comptable Tél. 01.44.41.56.07 UNIVERSITE PARIS 2 PANTHEON ASSAS 12 PLACE DU PANTHEON 75231 PARIS 5^e</p> |
| 107 | PARIS | UNIVERSITE PARIS 4 SORBONNE | PARIS 05 | <p>Non logé Chef de service financier sous l'autorité du chef d'une division comprenant 3 services : service financier, service juridique, service des achats L'AASU sera chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la préparation du budget - de l'analyse et du contrôle de gestion - de la préparation de l'implémentation du logiciel MABUCO - de l'encadrement des 5 secteurs composant le service. <p>Agents à encadrer : 20 Budget : 100MF Nbi : 25 Pts Non logé</p> | <p>Sont demandées de bonnes connaissances dans le domaine des finances publiques, l'aptitude à l'encadrement la maîtrise des outils informatiques (EXCEL, G.F.C.NABUCO). Une expérience réussie dans un service financier et/ou comptable est vivement souhaitée.</p> | <p>Madame Marie-Laure GUBERT Chef de service du personnel administratif Tél. 01.40.46.25.80 ou 25.82 Fax : 01.40.46.32.67 UNIVERSITE PARIS 4 SORBONNE 1 RUE VICTOR COUSIN 75230 PARIS 5^e</p> |

| N° PRP | Académie | Nom de l'établissement | de | Implantation géographique | Descriptif du poste | Compétences particulières souhaitées | Double des candidatures |
|--------|----------|-----------------------------|----|---------------------------|---|---|--|
| 108 | PARIS | UNIVERSITE PARIS 4 SORBONNE | | PARIS 05 | Chargé d'études juridiques au sein du service des affaires juridiques de l'université, l'attaché s'occupe de : - études et conseils - rédaction et passation des marchés publics et des contrats - rédaction des conventions - contentieux engageant l'université Non logé | L'attaché doit faire preuve de ses compétences dans les domaines suivants : - pratique de la recherche documentaire - aptitude à la rédaction - connaissances de la réglementation financière et comptable. Une formation juridique et une expérience dans un service ou une fonction juridique sont souhaitées. | Madame Marie-Laure GUIBERT Chef du service du personnel administratif Tél.: 01.40.46.25.80 ou 25.82 Fax : 01.40.46.32.67 UNIVERSITE PARIS 4 SORBONNE 1 RUE VICTOR COUSIN 75230 PARIS 9E |
| 129 | POITIERS | CNED DIRECTION GENERALE | | CHASSENEUIL DU POITOU | Collaborateur à la direction des affaires juridiques au CNED, affecté à la division des marchés publics, chargé de l'élaboration des actes juridiques et du suivi des procédures. Non logé | Une connaissance approfondie dans le domaine des marchés publics est souhaitable. D'excellentes qualités rédactionnelles sont exigées. Une expérience professionnelle réussie dans le domaine des marchés publics (au moins 2 ans) serait appréciée. | Monsieur Michel MOREAU Recteur d'académie Directeur général du CNED Tél.:05.49.49.34.91 Monsieur Christophe BERNARD Directeur des affaires juridiques Secrétaire général adjoint Tél. 05.49.49.35.20 CNED DIRECTION GENERALE ASTERAMA 2 AV DU TELEPORT 4 86360 CHASSENEUIL DU POITOU |
| 135 | REUNION | RECTORAT DE LA REUNION | | SAINT DENIS | Responsable du bureau du mouvement déconcentré, l'attaché devra gérer l'ensemble des opérations suivantes : - gestion prévisionnelle - organisation de la phase intracadémique - organisation de la phase intracadémique et affectations définitives. Agents à encadrer : 3 Non logé | L'attaché devra posséder des compétences statistiques et informatiques (EPP, AGORA, Business Object). Il devra faire preuve de son aptitude au raisonnement juridique. Une expérience de gestion du personnel enseignant est indispensable. | Monsieur Serge GREVOUL Directeur des ressources humaines Tél. 02.62.48.14.47 RECTORAT DE LA REUNION 24 AV. GEORGES BRASSENS MOULFIA 97702 SAINT DENIS |
| 137 | REUNION | UNIVERSITE DE LA REUNION | | SAINT DENIS | Ce poste exige une bonne formation juridique et un goût certain pour l'analyse et la rédaction des dossiers juridiques. Une grande expérience permettant d'aider à la prise de décisions est abso- lument nécessaire. L'expérience de l'outre-mer est un plus. Non logé | Monsieur Jean-Claude MIRE Chef du service des affaires juridiques Tél. 02.62.13.80.80 UNIVERSITE DE LA REUNION 15 AVENUE RENE CASSIN 97715 SAINT DENIS | |

| N° PRP | Académie | Nom d'établissement | de implantation géographique | Descriptif du poste | Compétences particulières souhaitées | Doublé des candidatures |
|--------|------------|--------------------------|------------------------------|--|---|--|
| 136 | REUNION | UNIVERSITE DE LA REUNION | SAINT DENIS | <p>Chef de la division du personnel, des traitements et des ressources humaines, il assure la gestion intégrée des personnels de l'université. Collaborateur de premier plan de l'équipe de direction, il participe au fonctionnement des instances réglementaires. Enfin, il organise les concours de recrutement. L'attention des candidats est appelée sur le contexte particulier d'une université qui connaît un développement important de ses activités. Agents à encadrer : 10</p> <p>Non logé</p> | <p>L'agent doit faire preuve d'une très grande disponibilité et d'une grande motivation. Ce poste convient à un APASU disposant d'une réelle expérience de la gestion des personnels en université. L'expérience de l'outre-mer est un plus de nature à faciliter l'adaptation de l'intéressé.</p> | <p>Monsieur Jean-Claude MIRE Chef du service des affaires juridiques UNIVERSITE DE LA REUNION 15 AVENUE RENE CASSIN 97715 SAINT DENIS</p> |
| 131 | ROUEN | I.A. SEINE-MARITIME | ROUEN | <p>Chef de la division des personnels du 1er degré (8000 enseignants) chargé de la gestion intégrée de ces personnels. Une grande disponibilité et l'exercice du travail à temps plein sont nécessaires. Agents à encadrer : 42 Nbi : 30 Pts</p> <p>Non logé</p> | <p>La connaissance de la gestion de personnel, le sens du travail en équipe et de réelles capacités d'encadrement sont demandées.</p> | <p>Monsieur Bernard MAUVIEL Tél. 02.35.58.49.67 I.A. SEINE-MARITIME 5 PLACE DES FAENCIERS 76100 ROUEN</p> |
| 130 | TOULOUSE | ENSAT INP TOULOUSE | CASTANET TOULOSAN | <p>Non logé</p> <p>Chef des services administratifs de l'ENSAT. Dirige les services administratifs de l'école en relation étroite avec les services administratifs centraux de l'INPT, à savoir : service des affaires générales, service comptable et financier, service de scolarité, service de maintenance des bâtiments et installation, service d'entretien. L'école est installée sur 3 sites.</p> <p>Non logé</p> | <p>Les compétences suivantes sont demandées : - connaissance des règles de la comptabilité publique et des procédures budgétaires ; - connaissance des marchés publics ; - animation d'une démarche qualitative. La connaissance du logiciel NABUCO serait appréciée. Le candidat devra posséder une expérience d'attaché généraliste dans une structure universitaire.</p> | <p>Monsieur Dominique COQUART Directeur de l'ENSAT Tél : 05.62.19.49.00 ENSAT INP TOULOUSE AVENUE DE L'AGROBIOPOLE 31326 CASTANET TOULOSAN</p> |
| 134 | VERSAILLES | CRDP | BUC | <p>Non logé</p> <p>Secrétaire général du CRDP; sous l'autorité du Directeur du CRDP il prépare et assure le suivi : - du budget - des conventions, contrats... - du conseil d'administration, des comités techniques paritaires. Il dirige, en outre, le service du personnel et traite des affaires juridiques.</p> <p>Non logé</p> | <p>Des compétences dans les domaines administratif, réglementaire et financier sont nécessaires. Ce poste requiert des connaissances en matière de gestion des ressources humaines et une aptitude au management et au travail en équipe. Une bonne pratique de l'informatique est indispensable.</p> | <p>Monsieur Jacques RICHARD Directeur du CRDP de l'académie de VERSAILLES Tél. 01.39.45.78.01 CRDP 584 RUE FOURNY 78533 BUC</p> |

| N° PRP | Académie | Nom de l'établissement | Implantation géographique | Descriptif du poste | Compétences particulières souhaitées | Double des candidatures |
|--------|------------|------------------------------|---------------------------|---|--|---|
| 133 | VERSAILLES | UNIVERSITE DE CERGY PONTOISE | CERGY | <p>Responsable de la cellule juridique chargé du contentieux administratif et contractuel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - du suivi des dossiers juridiques et des contentieux. - des relations avec les services, les administrations et les usagers. - de la mise en place des services d'activités industrielles et commerciales et du suivi de la problématique de la valorisation de la recherche. <p>Non logé</p> | <p>Une formation juridique est demandée. Connaissances approfondies en droit administratif et réglementation des contrats. Le candidat devra faire preuve de son aptitude à la rédaction administrative et aux relations humaines.</p> | <p>Madame DESOUBEAUX Chef de service du personnel IATOS Tél. 01.34.25.91.33 UNIVERSITE DE CERGY PONTOISE 33 BD DU PORT 95011 CERGY</p> |

VACANCE
DE POSTE

NOR : MENA0000299V

AVIS DU 9-2-2000

MEN
DPATE C1

Agent comptable à l'ENSAM de Bordeaux

■ Le poste d'agent comptable secondaire du CER de l'ENSAM de Bordeaux (académie de Bordeaux) est déclaré vacant.

Le poste est logé F5 ; il est destiné à un AASU ou un APASU.

Les candidatures devront parvenir **dans un délai de 3 semaines** après la présente publication au :
- ministère de l'éducation nationale, de la

recherche et de la technologie, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction des personnels administratifs, ouvriers et techniques, sociaux et de santé, bureau DPATE C1, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris SP

et à :

- Mme Favier Palmaro, secrétaire général, ou M. Müller, agent comptable principal, direction générale de l'ENSAM, 151, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris, tél. 01 44 24 63 39 ou 01 44 24 62 35.

VACANCES
DE POSTES

NOR : MENF0000284V

AVIS DU 9-2-2000

MEN
DAF A4

Postes en CRDP et CDDP

Enseignant de catégorie A, chargé de mission au CRDP de Créteil

Un poste de professeur de catégorie A, chargé de mission au CRDP de Créteil est vacant. La personne au sein de l'équipe de direction d'un établissement public à caractère administratif exercera les missions suivantes.

Activités

La personne devra être capable de coordonner et d'animer le travail entre les différents secteurs du CRDP. Elle sera notamment responsable de la gestion des centres ressources du réseau académique (éducation prioritaire, maîtrise de la langue...) et sera chargée prioritairement des relations avec les partenaires institutionnels.

Compétences

Elle devra témoigner des compétences suivantes :

- bonne connaissance de l'institution et du réseau CNDP-CRDP,
 - des qualités de gestion, d'organisation et d'animation d'équipes, des connaissances dans les domaines pédagogiques, culturels, de la maîtrise de la langue et de l'éducation prioritaire.
- Ce poste sera pourvu par voie de détachement

dans les conditions prévues par le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985. Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur demande accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, d'une lettre de motivation et d'une enveloppe timbrée, à monsieur le directeur du CRDP de Créteil, 20, rue Danièle Casanova, 94170 Le Perreux-sur-Marne, **dans les quinze jours** qui suivent la parution du présent avis au Bulletin officiel.

Poste d'enseignant de catégorie A, responsable éditorial au CRDP de Franche-Comté

Ce poste est à pourvoir depuis le 1er janvier 2000.

Fonctions et activités

Le candidat sera responsable de l'animation du pôle académique de l'édition écrite, audiovisuelle et numérique, sous l'autorité du directeur, et en liaison étroite avec les autres services et avec les CDDP.

Associé à l'équipe de direction, il assurera le pilotage des projets, la recherche d'auteurs, l'animation des groupes de travail, la vie des collections et la mise en forme éditoriale. La responsabilité de ce service inclut le suivi de réalisation et comporte la gestion autonome

d'un budget.

Il travaille en relation étroite avec le réseau CNDP dont il partage les objectifs, les techniques et les outils.

Compétences et aptitudes

Cette fonction implique:

- une bonne connaissance du système éducatif, de son environnement, une attention aux programmes et aux méthodes pédagogiques ainsi qu'à leur évolution;
- des connaissances toutes particulières de la filière éditoriale, de ses enjeux et de ses moyens de production;
- une solide expérience de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication;
- une maîtrise suffisante des outils bureautiques.

Le candidat devra faire preuve d'aptitudes à l'exercice des responsabilités, à la relation et au travail en partenariat, à la communication et aux contacts avec les partenaires de l'éducation nationale et avoir une grande disponibilité.

Ce poste sera pourvu par voie de détachement dans les conditions prévues par le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, d'une lettre de motivation et de deux enveloppes timbrées à leur adresse, au directeur du CRDP de Franche-Comté, 6, rue des Fusillés, BP 1153, 25003 Besançon cedex, dans les 15 jours qui suivent la parution du présent avis au Bulletin officiel.

Enseignant de catégorie A ou B, responsable éditorial du CRDP des académies de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique

Un poste de responsable éditorial est vacant au CRDP des académies de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique.

Activités

Sous la responsabilité du directeur du CRDP, l'enseignant recruté sera chargé d'élaborer et de réaliser la politique éditoriale écrite et multimédia.

Il devra être capable de conseiller les auteurs et de les guider dans leur travail.

Compétences requises

- une aptitude à introduire l'innovation pédagogique dans les pratiques scolaires et éducatives,

- une expérience de la communication dans les organisations,
- de réelles capacités à fédérer des projets, de recherches en didactique des disciplines et à constituer des réseaux d'auteurs,
- une expérience de la formation initiale et continue des enseignants,
- une connaissance des métiers du livre du manuscrit à la production,
- une connaissance de l'Internet et de l'édition multimédia.

Ce poste, implanté à la Martinique, sera pourvu par voie de détachement dans les conditions prévues par le décret n°85-986 du 16 septembre 1985. Il n'ouvre pas droit au remboursement forfaitaire des frais de changement de résidence. Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, d'une lettre de motivation et d'une enveloppe timbrée à monsieur le directeur du CRDP des académies de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique, BP 529, 97206 Fort-de-France cedex, dans les 15 jours qui suivent la parution du présent avis au Bulletin officiel. Un exemplaire sera transmis par télécopie au 0596615143.

Certifié de documentation au CDDP de l'Allier

Fonctions

Chargé de documentation, le candidat retenu sera appelé à:

1 - Gérer le centre de ressources documentaires du CDDP:

À ce titre:

- il contribue à l'élaboration de la politique d'acquisition et la met en œuvre;
- il assure le traitement de l'information;
- il organise les accès documentaires et les activités de valorisation de la documentation administrative et pédagogique;
- il met à disposition des usagers l'information localisée au CDDP ou accessible en ligne.

2 - Accueillir, orienter et accompagner le public.

3 - Conseiller les équipes pédagogiques d'écoles, de collèges, de lycées dans leurs projets ; ce faisant, il concourt au développement des pratiques documentaires dans les enseignements.

4 - Contribuer au développement des systèmes d'information documentaire aux niveaux local, académique et national; à ce titre, il participe à des actions de mutualisation des ressources à ces trois échelons.

Compétences et aptitudes

● Documentaires :

Le candidat devra :

- connaître les méthodes et les techniques pour repérer, évaluer, valider, organiser et traiter les informations, les documents et leurs sources;
- avoir une bonne pratique des outils de l'informatique documentaire (logiciels, bases de données en ligne et hors ligne);
- être familiarisé avec l'environnement bureautique.

● Relationnelles et organisationnelles :

Le candidat devra :

- avoir le sens des relations humaines et être capable de travailler en équipe;
- montrer de réelles qualités d'organisation et de rigueur ;
- faire preuve de curiosité intellectuelle.

● Connaissance du système éducatif :

Le candidat devra :

- bien connaître le système éducatif, son environnement, l'organisation et la culture des établissements scolaires;
- être attentif aux programmes et méthodes pédagogiques ainsi qu'à leur évolution.

En outre, il devra être attentif aux évolutions professionnelles, particulièrement à celles touchant aux technologies de l'information et de la communication, et être capable de s'adapter.

Conditions d'exercice

Sous la responsabilité du directeur du CDDP, son action s'inscrit dans le cadre de la politique du CRDP au service des enseignants.

Il travaille en relation étroite avec le réseau CNDP dont il partage les objectifs, les techniques et les outils.

Il accomplit au CDDP l'essentiel de ses missions mais peut être amené à participer à des activités extérieures.

Il collabore avec les autres services du CDDP.

Il entretient des liens privilégiés avec les personnels des bibliothèques-centres de documentation (BCD) et des centres de documentation et d'information (CDI).

Ce poste sera pourvu par voie de détachement

dans les conditions prévues par le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985. Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur demande accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, d'une lettre de motivation et d'une enveloppe timbrée, dans les 15 jours qui suivent la parution du présent avis au Bulletin officiel au directeur du CRDP d'Auvergne, 15, rue d'Amboise, 63037 Clermont-Ferrand cedex 1.

Certifié de documentation au CDDP de l'Aveyron (Rodez)

Fonctions

Chargé de documentation, le candidat retenu sera appelé à :

1 - Gérer le centre de ressources documentaires du CDDP :

À ce titre :

- il contribue à l'élaboration de la politique d'acquisition et la met en œuvre;
- il assure le traitement de l'information;
- il organise les accès documentaires et les activités de valorisation de la documentation administrative et pédagogique;
- il met à disposition des usagers l'information localisée au CDDP ou accessible en ligne.

2 - Accueillir, orienter et accompagner le public.

3 - Conseiller les équipes pédagogiques d'écoles, de collèges, de lycées dans leurs projets; ce faisant, il concourt au développement des pratiques documentaires dans les enseignements.

4 - Contribuer au développement des systèmes d'information documentaire aux niveaux local, académique et national; à ce titre, il participe à des actions de mutualisation des ressources à ces trois échelons.

Compétences et aptitudes

● Documentaires

Le candidat devra :

- connaître les méthodes et les techniques pour repérer, évaluer, valider, organiser et traiter les informations, les documents et leurs sources;
- avoir une bonne pratique des outils de l'informatique documentaire (logiciels, bases de données en ligne et hors ligne);
- être familiarisé avec l'environnement bureautique.

● Relationnelles et organisationnelles

Le candidat devra :

- avoir le sens des relations humaines et être

capable de travailler en équipe

- montrer de réelles qualités d'organisation et de rigueur

- faire preuve de curiosité intellectuelle.

● Connaissance du système éducatif

Le candidat devra:

- bien connaître le système éducatif, son environnement, l'organisation et la culture des établissements scolaires;

- être attentif aux programmes et méthodes pédagogiques ainsi qu'à leur évolution.

En outre, il devra être attentif aux évolutions professionnelles, particulièrement à celles touchant aux technologies de l'information et de la communication, et être capable de s'adapter.

Conditions d'exercice

Sous la responsabilité du directeur du CDDP, son action s'inscrit dans le cadre de la politique du CRDP au service des enseignants.

Il travaille en relation étroite avec le réseau CNDP dont il partage les objectifs, les techniques et les outils.

Il accomplit au CDDP l'essentiel de ses missions mais peut être amené à participer à des activités extérieures.

Il collabore avec les autres services du CDDP.

Il entretient des liens privilégiés avec les personnels des bibliothèques-centres de documentation (BCD) et des centres de documentation et d'information (CDI).

Ce poste sera pourvu par voie de détachement dans les conditions prévues par le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985. Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur demande accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, d'une lettre de motivation et d'une enveloppe timbrée, **dans les 15 jours** qui suivent la parution du présent avis au Bulletin officiel au directeur du CRDP de Midi-Pyrénées, 3, rue Roquelaine, BP 7045, 31069 Toulouse cedex.

Délégué pédagogique au CDDP du Cantal

Est susceptible d'être vacant au 1er septembre 2000 au CRDP d'Auvergne un poste de chargé des fonctions de délégué pédagogique et de responsable de l'animation au CDDP du Cantal. Le candidat retenu aura pour mission:

- d'assurer la promotion et la vente des produits et services du réseau,

- d'organiser l'animation pédagogique nécessaire à la valorisation des ressources documentaires et pédagogiques dans le cadre des politiques de modernisation de l'éducation conduites par le ministre et le recteur.

Il sera chargé de la communication dans le département.

Compétences et aptitudes

Le candidat devra:

- bien connaître le système éducatif, son environnement, l'organisation et la culture des établissements scolaires,

- posséder des capacités relationnelles permettant la communication et l'animation au sein d'un groupe ainsi que le travail en équipe et en réseau ; savoir prendre des initiatives et travailler en autonomie,

- manifester une forte motivation pour la vente, - faire preuve de capacité d'organisation et de compétences en matière de gestion commerciale,

- être capable de mettre en œuvre les technologies d'information et de communication (TIC).

Conditions d'exercice

Sous la responsabilité du directeur du CDDP, l'action du délégué pédagogique s'inscrit dans le cadre de la politique de l'établissement en coordination avec le responsable commercial académique,

Il bénéficiera des apports logistiques du réseau CNDP et travaillera en liaison étroite avec les services du CDDP et du CRDP,

Il aura à visiter les établissements scolaires ainsi que les partenaires du système éducatif,

Il s'impliquera dans les manifestations institutionnelles et événements divers.

Ce poste sera pourvu par voie de détachement dans les conditions prévues par le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985. Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur demande accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, d'une lettre de motivation et d'une enveloppe timbrée, **dans les 15 jours** qui suivent la parution du présent avis au Bulletin officiel au directeur du CRDP d'Auvergne, 15, rue d'Amboise, 63037 Clermont-Ferrand cedex 1.

Enseignant de catégorie A pour l'ingénierie éducative au CDDP de la Drôme (Valence)

Fonction

Chargé des fonctions d'ingénierie éducative dans le domaine des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), le candidat retenu sera appelé à :

1 - Repérer, sélectionner, organiser et mettre à disposition les ressources adaptées aux besoins des enseignants et des équipes éducatives.

2 - Organiser des animations de façon autonome ou en complément des formations proposées par les partenaires spécialisés en direction des enseignants et des équipes éducatives en vue de favoriser l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement des disciplines.

3 - Mettre en place la logistique nécessaire au déroulement d'actions conduites par le CDDP et par les institutions du système éducatif.

4 - Assurer des activités d'assistance, de conseil, de recherche, de partenariats et d'aide à l'élaboration, à la réalisation et au suivi de projets (à l'initiative des établissements scolaires, des équipes éducatives, des collectivités territoriales, etc).

Compétences et aptitudes

Elles relèvent de plusieurs domaines :

- technique et pédagogique : possédant des connaissances techniques de base sur le matériel et l'environnement "logiciels", le candidat doit avoir une expérience significative de l'utilisation des techniques multimédias en présence d'élèves et maîtriser les techniques nouvelles de recherche de l'information. Une activité de formateur dans le cadre de la formation continue ou d'animateur serait appréciée.

- organisationnel et relationnel : il devra faire preuve d'initiative et de capacité à travailler en autonomie mais devra également s'intégrer facilement dans l'équipe constituée par le réseau académique.

En raison même de la définition du champ d'intervention, il devra être particulièrement attentif aux évolutions des technologies de l'information et de la communication et être capable de s'adapter rapidement.

Conditions d'exercice

Sous la responsabilité du directeur du CDDP, son action s'inscrira dans le cadre de la politique de l'établissement régional définie par son conseil d'administration, dont la mise en place et le suivi sont assurés par le directeur régional. Il bénéficiera des apports du réseau CNDP - CRDP - CDDP qu'il contribuera également à enrichir par sa pratique.

Il accomplira au CDDP l'essentiel de ses missions et sera amené à travailler en équipe au sein du réseau ingénierie éducative académique et il pourra intervenir sur site (en établissement scolaire, notamment).

Ce poste sera pourvu par voie de détachement dans les conditions prévues par le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985. Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur demande accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, d'une lettre de motivation et d'une enveloppe timbrée, au directeur du CRDP de Grenoble, 11, avenue du Général-Champon, 38031 Grenoble cedex, dans les 15 jours qui suivent la parution du présent avis au Bulletin officiel.

Délégué pédagogique au CDDP de la Haute-Loire

Est vacant au CRDP d'Auvergne un poste de chargé des fonctions de délégué pédagogique et de responsable de l'animation au CDDP de la Haute-Loire.

Le candidat retenu aura pour mission d'assurer :

- la promotion et la vente des produits et services du réseau,

- l'animation pédagogique nécessaire à la valorisation des ressources documentaires et pédagogiques dans le cadre des politiques de modernisation de l'éducation conduites par le ministre et le recteur.

- la communication dans le département.

Compétences et aptitudes

Le candidat devra :

- bien connaître le système éducatif, son environnement, l'organisation et la culture des établissements scolaires,

- posséder des capacités relationnelles permettant la communication et l'animation au sein d'un groupe ainsi que le travail en équipe et en réseau ; savoir prendre des initiatives et

travailler en autonomie,

- manifester une forte motivation pour la vente,
- faire preuve de capacité d'organisation et de compétences en matière de gestion commerciale,

- être capable de mettre en œuvre les technologies d'information et de communication (TIC).

Conditions d'exercice

Sous la responsabilité du directeur du CDDP, l'action du délégué pédagogique s'inscrit dans le cadre de la politique de l'établissement.

Il bénéficiera des apports logistiques du réseau CNDP et travaillera en liaison étroite avec les services du CDDP et du CRDP.

Il aura à visiter les établissements scolaires ainsi

que les partenaires du système éducatif,

Il s'impliquera dans la conception et l'organisation des manifestations institutionnelles et des animations pédagogiques.

Ce poste sera pourvu par voie de détachement dans les conditions prévues par le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985. Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur demande accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, d'une lettre de motivation et d'une enveloppe timbrée, **dans les 15 jours** qui suivent la parution du présent avis au Bulletin officiel au directeur du CRDP d'Auvergne, 15, rue d'Amboise, 63037 Clermont-Ferrand cedex 1.



**l'université
de tous les savoirs
au conservatoire national
des arts et métiers**

entrée libre

le programme sur
2000enfrance.com

Réfléchir au contact des grands savants

Durant toute l'année 2000, du 1^{er} janvier au 31 décembre, 366 conférences seront données au Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris, la semaine à 18h30, les samedis, dimanches et fêtes à 11h00 le matin.

Calendrier et Conférenciers

Justice, responsabilité et contrat: le droit en mouvement

lundi 21 février

à 18h30 52^e conférence utls
la responsabilité
et ses transformations
Geneviève Viney, Université Paris 1

mardi 22 février

à 18h30 53^e conférence utls
la contractualisation de la société
Alain Supiot, Université de Nantes

Démographie, croissance et mondialisation : les enjeux du nombre

mercredi 23 février

à 18h30 54^e conférence utls
qu'est-ce que la démographie?
François Héran, INED

jeudi 24 février

à 18h30 55^e conférence utls
l'homme dénombéré :
arithmétique des populations
Jacques Véron, INED

vendredi 25 février

à 18h30 56^e conférence utls
démographie et mondialisation :
équilibre et déséquilibre
Jacques Vallin, INED

samedi 26 février

à 11h00 57^e conférence utls
migrations et tensions migratoires
Michel-Louis Levy, INED

dimanche 27 février

à 11h00 58^e conférence utls
démographie et croissance
Jean-Claude Chesnais, INED

Alimentation, cuisine et usines

lundi 28 février

à 18h30 59^e conférence utls
l'alimentation:
du biologique au social
Claude Fischler, CNRS

mardi 29 février

à 18h30 60^e conférence utls
les aliments de demain
Gérard Pascal, INRA

mercredi 1^{er} mars

à 18h30 61^e conférence utls
animal et alimentation
**Marion Guillou, Ministère
de l'agriculture et de la pêche**

jeudi 2 mars

à 18h30 62^e conférence utls
nature et agriculture
Dominique Vermersch, INRA

vendredi 3 mars

à 18h30 63^e conférence utls
science et cuisine, avancées
récentes en gastronomie moléculaire
Hervé This, Collège de France

samedi 4 mars

à 11h00 64^e conférence utls
la feuille des plantes supérieures :
fonction, réponses aux agressions
et sensibilité aux herbicides
Roland Douce, CEA

dimanche 5 mars

à 11h00 65^e conférence utls
la pêche et l'exploitation
halieutique
Patrice Cayré, IRD - ORSTOM

**Conservatoire National
des Arts et Métiers**

292, rue Saint-Martin, 75003 Paris
métro : Arts et Métiers
ou Réaumur-Sébastopol
Pour tous renseignements :

Mission 2000 en France - 01 55 04 20 28

**Retrouvez les conférences en audio et textes sur telerama.fr
des entretiens du lundi au vendredi, de 11h30 à 12h00 sur France Culture.**

GENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

Émissions télévisées * prévues sur "La Cinquième"
du 28 février au 4 mars 2000

LUNDI 28 FÉVRIER

9 H 00 - 9 H 15

GALILÉE (collèges) : Imagerie d'histoire. Cette série propose : **Pasteur vaccine un enfant.**

Une image des manuels scolaires de la III^e république représente Pasteur en train de vacciner le jeune Joseph Meister ; la maman, vêtue de son costume alsacien, observe la scène. Sur le plan politique, cette image n'est pas neutre : si, après la défaite de 1870, l'Alsace est annexée par l'Allemagne, la France y est toujours présente dans les coeurs et par le rayonnement de ses grands hommes comme Pasteur. Derrière la statue érigée en l'honneur du grand savant, on cherche à l'Institut Pasteur, qui était le chimiste, l'homme, le patron soucieux de récolter des fonds pour le bon fonctionnement de ses laboratoires.

MARDI 29 FÉVRIER

9 H 00 - 9 H 15

GALILÉE (collèges - lycées) : Faits d'architecture. Cette série propose : **Ciné-cité Bercy.**

L'émission invite à découvrir un complexe cinématographique au goût du temps, édifié en bordure de Seine, dans un lieu très chargé historiquement. En effet, dans le prolongement des fameux chais à vis qui, autrefois, collectaient le produit des vignes arrivé sur péniche, un grand édifice en métal et verre, transparent comme une cage d'oiseaux, projette les images des dernières productions cinématographiques. L'émission traite de la réhabilitation de ces chais et d'une architecture, dernier cri, œuvre des architectes Denis Valode et Jean Pistre.

17 H 00 - 17 H 15

GALILÉE (lycées) : L'esprit des lois. Cette série propose : **De l'air!**

La loi sur l'air a été proposée par Corinne Lepage au Parlement en 1996. Cette loi, la première prenant en compte les problèmes de pollution, a été critiquée en son temps, comme ne prenant pas le mal à sa racine : la circulation automobile. Depuis, d'autres mesures ont été prises : pastille verte, circulation alternée, taxes, tout doit concourir à une meilleure qualité de l'air que nous respirons.

MERCREDI 1^{er} MARS

10 H 00 - 10 H 15

GALILÉE (collèges) : Enquête d'auteur. Cette série propose : **"L'Ordinateur" de Christian Grenier.**

Le héros de ce roman, l'ordinateur du temps futur, l'Omnia 3, tue. Il a déjà plusieurs victimes à son actif. L'écran va être le lieu de tous les sortilèges, mais l'inspectrice Logicielle veille.

JEUDI 2 MARS

9 H 00 - 9 H 15

GALILÉE (lycées) : L'esprit des lois. Cette série propose : **Quel avenir pour les OGM ?**

C'est en 1992 qu'une loi contrôlant la dissémination et l'utilisation des organismes génétiquement modifiés fut votée. Mais aujourd'hui encore, l'État reste face à l'inconnu.

VENDREDI 3 MARS

9 H 00 - 9 H 15

GALILÉE (collèges) : Enquête d'auteur. Cette série propose : **"Cauchemar pirate" de Daniel Picouly.**

C'est une littérature vivante, une littérature en train de se faire que cette série propose, une série dont chaque émission se veut un outil d'appropriation du texte du roman présenté. Dans le livre du jour, le petit Hondo est obsédé par un cauchemar... le lieu du crime est une maison de son quartier... Hondo, entre fantastique et réalité, passé et présent, découvrira la clef de l'énigme. L'auteur est intégré dans la continuité dramatique et donne des éclaircissements sur les personnages, les situations, l'écriture même du roman.

SAMEDI 4 MARS

11 H 00 - 11 H 15

GALILÉE (lycées) : L'esprit des lois. Cette série propose : **Quel avenir pour les OGM ?**

C'est en 1992 qu'une loi contrôlant la dissémination et l'utilisation des organismes génétiquement modifiés fut votée. Mais aujourd'hui encore, l'État reste face à l'inconnu.

* Ces émissions sont libres de droits pour l'usage en classe.

N.B. : Des informations complémentaires se trouvent sur le 36 15 CNDP. Les guides pédagogiques des émissions sont disponibles sur Internet : www.cndp.fr; site Savoirs Collège, rubrique Galilée.